Neuchâtel - 199me année — Un numéro 10 centimes — No 131 (6 pages) — Mercredi 9 juin 1937

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES
14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Avis mortuaires 20 c., locaux 14 c. Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—). Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

Note politique

Diplomatie allemande

A bien des reprises, nous avons déjà souligné ici que le Reich hitlérien était loin d'être aussi mauvais diplomate qu'on le prétendait. Assurément, le « führer » a usé souvent de la méthode du poing sur la table. Il n'en a pas moins su, quand il a fallu, se montrer extrêmement souple et laisser agir les services de la Wilhelmstrasse à chaque fois que cela s'est avéré nécessaire.

L'on en a encore une preuve, présentement, avec le voyage de M. von Neurath dans les Balkans. Le louvoyant ministre des affaires étrangères vient d'être reçu à Belgrade par des manifestations d'amitié qui prouvent assez à quel point il a su « manœuvrer » en Yougoslavie. D'un Etat qui constitue l'un des piliers de la Petite-Entente et qui, traditionnellement, doit donc se tourner vers la France, la diplomatie allemande a tenté progressivement de faire sinon un allié, du moins une puissance neutralisée.

Et tout indique que, jusqu'ici, elle n'a pas échoué. Déjà, au point de vue économique, les échanges germano-yougoslaves sont devenus très impuissants. Aujourd'hui, l'on assure que M. von Neurath presse Belgrade d'entrer dans la sphère des nations antibolchévistes...

Le ministre allemand rendra visite ensuite à Sofia et à Budapest. Il s'agirait, dit-on, de réexaminer dans quelle mesure la Hongrie et la Bulgarie pourraient procéder à un réarmement indispensable. On voit que le Reich ne néglige aucun facteur d'alliance dans sa remilitarisation.

D'autre part encore, on prête à M. von Neurath l'intention de donner aux divers gouvernements auprès desquels il se rend tous les conseils désirables pour la réorganisation du bassin danubien, cette question éternellement pendante et que l'Allemagne a tout intérêt à voir se résoudre avec elle, plutôt que contre elle.

Cependant, le maréchal von Blomberg, ministre de la guerre, assiste à Gaëte aux manœuvres de la flotte de guerre italienne. Malgré les démentis officiels, le « Giornale d'Italia », dont on sait les attaches avec le Palais Chigi, fait courir les bruits d'un rapprochement militaire de l'Italie et du Reich, en tout cas d'une attitude commune en matière de défense nationale.

M. Hitler agrandit toujours plus le cercle de ses alliances. Tout cela est au reste habilement mené pour faire réfléchir l'Angleterre. Qui donc parlait de l'isolement de l'Allemagne nationale-socialiste ? Son isolement est, à coup sûr, moins grand aujourd'hui que celui où s'enlise la France du Front populaire. R. Br.

Les récentes ventes d'or sur le marché londonien et leurs répercussions aux Communes

LONDRES, 9 (Havas). — Mardi après-midi, aux Communes, plusieurs députés, notamment le travailliste Price et le conservateur Boothy, ont demandé des éclaircissements sur les raisons des récentes ventes d'or sur le marché de Londres et sur les intentions du gouvernement en vue d'empêcher une chute de la valeur monétaire de l'or.

Sir John Simon a déclaré que la politique monétaire britannique restait toujours définie par la déclaration tripartite. Cette politique ne comporte pas d'obligations, pour l'Angleterre, d'acheter l'or à des prix fixes, mais elle implique l'achat et la vente d'or dans le but d'empêcher les fluctuations injustifiées dans le cours des changes.

L'accord tripartite donne entièrement satisfaction aux gouvernements intéressés et aucune modification, aucune extension de ces arrangements n'est actuellement envisagée.

L'agitation ouvrière aux Etats-Unis

Le syndicat de l'automobile décrète un jour de « congé général » des travailleurs

LANSING (Michigan), 8 (Havas). — Le syndicat des ouvriers de l'automobile a décrété que le mardi 8 juin serait « jour de congé général pour les travailleurs ». Tous les ouvriers des usines d'automobiles de la région au nombre de 15,000 environ ont cessé le travail. Huit membres du syndicat ayant été arrêtés, 5000 manifestants ont pris possession du quartier des affaires faisant fermer les magasins.

D'autre part, des centaines d'ouvriers stationnaient devant les portes de la prison, réclamant la libération de leurs camarades. Le gouverneur a convoqué les chefs du syndicat et les autorités civiles afin de s'efforcer de mettre fin à cette situation.

Une jeune fille de la société londonienne disparaît dans d'étranges circonstances

Les détectives de Scotland Yard sont à la recherche d'une jeune fille fort jolie de la haute société londonienne, Mlle Diana Bettye, âgée de 21 ans, qui a disparu depuis six jours exactement du domicile dans le West End, d'une de ses amies, la vicomtesse Long.

Fille unique du capitaine Percy Bettye, ex-officier de la garde écossaise, « Didi », comme l'appelaient familièrement ses amis, après être allée chercher de l'argent à sa banque, mardi matin, s'est rendue à un déjeuner où elle devait discuter de sa carrière cinématographique, puis rentra chez la vicomtesse.

Celle-ci a ainsi précisé les circonstances bizarres de la disparition de la jeune fille :

— Après être rentrée, vers 3 h. 30, Didi donna précipitamment deux coups de téléphone, puis ressortit aussitôt, laissant son chapeau, ses gants et son sac à main à la maison. Elle serait allée alors porter une lettre destinée à M. Michaël Asquith, fils de lady Cinthia Asquith, et qui est à Oxford.

Ce dernier a en effet reçu la lettre en question, qui n'apporte d'ailleurs aucune lumière sur le mystère. En tout cas, depuis ce moment, on est sans nouvelles de Diana. A 4 heures du matin, mercredi, le téléphone sonna à trois reprises. Les trois fois, je décrochai, mais la personne, à l'autre bout du fil, raccrocha chaque fois sans dire un mot. Nous sommes à nous demander s'il n'y aurait pas de relation entre cette disparition et un incident extraordinaire qui s'est produit le soir du couronnement de George VI, car, cette nuit-là, Diana rentra avec une blessure profonde au visage, qui lui faisait perdre beaucoup de sang. Comme je l'interrogeais, elle me répondit qu'à cent mètres de la maison elle avait été attaquée par un homme qui lui porta à la figure un violent coup de rasoir. Elle se refusa pourtant à alerter la police.

Enfin, la vicomtesse Long a ajouté que tout l'argent qui se trouvait dans le sac à main laissé derrière elle, avait été emporté par la jeune fille.

POUR METTRE FIN AUX INCIDENTS INTERNATIONAUX

Un accord ne serait pas loin d'être réalisé à Londres

Berlin et Rome rentreraient bientôt au comité de contrôle

PARIS, 8. — On mande de Londres à l'agence Havas :

Les milieux diplomatiques anglais prévoient qu'un accord pourra être réalisé dans un bref délai entre les quatre puissances chargées du contrôle maritime des côtes d'Espagne, étant donné le caractère généralement favorable des observations de Paris, de Rome et de Berlin.

Ces milieux considèrent qu'il va à présent être possible de procéder à Londres à la rédaction d'un texte d'accord qui sera aussitôt envoyé aux deux parties espagnoles par les soins de la chancellerie anglaise. La formule que devront élaborer à Londres les diplomates des quatre puissances portera sur trois points, sur lesquels l'accord de principe est, d'ores et déjà réalisé, à savoir :

1. L'extension du système des zones de sécurité dans les ports espagnols.

2. L'obtention des deux parties, d'assurances précises que les autorités de Valence et de Salamanque feront leur possible pour éviter la répétition d'incidents comme ceux du bombardement du « Hardy » ou du « Deutschland ».

3. Au cas où les mesures adoptées par les Espagnols n'éviteraient pas le retour de tels incidents, l'établissement d'un système de consultations entre les représentants des quatre puissances afin d'aviser aux suites à donner à tout acte d'hostilité.

Le comité de non-intervention sera informé des décisions prises dès que les réponses de Valence et de Salamanque auront été reçues. On estime, à Londres, n'avoir aucune raison de douter que ces réponses ne soient favorables.

Le comité pourra ensuite examiner diverses suggestions qui ont été faites dans le but de donner au contrôle maritime un caractère plus international, et notamment celle de remplacer un certain nombre de vaisseaux de guerre chargés de ce contrôle, par des chalutiers armés, à bord desquels monteraient des observateurs internationaux. Cette dernière suggestion paraît avoir été particulièrement bien accueillie à Londres.

Les miliciens de la IIme division de l'armée populaire au repos sur le front de Madrid

Après l'incident du « Deutschland »

Encore une explication de Valence

VALENCE, 9 (Havas). — Le ministère de la défense nationale a publié une note déclarant que les équipages des deux avions qui ont bombardé le « Deutschland » étaient entièrement espagnols.

Ces avions avaient reçu l'ordre de protéger les contre-torpilleurs républicains qui devaient effectuer une attaque contre Ibiza et ils ne devaient que bombarder les navires de guerre insurgés qui attaqueraient les gouvernementaux et riposter aux attaques qui proviendraient de mer ou de terre, instructions qui ont été suivies strictement.

La situation catalane s'aggrave de nouveau

SALAMANQUE, 8. — On apprend de source nationaliste que la situation serait de nouveau grave à Barcelone et dans la Catalogne, où le général Pozas n'a pas réussi dans sa sanglante répression.

Les anarchistes conservent non seulement leurs armements, mais défilent avec leurs tanks sur les ramblas.

Dix-sept gardes d'assaut ont été pris dans un guet-apens, dans la rambla de Gamaleta. Ils ont été exécutés.

Tous les faubourgs de l'Hospitalet, qui comptent 40 mille habitants, sont aux mains des anarchistes.

D'après les mêmes informations, l'influence des anarchistes grandit à Madrid.

Les communications téléphoniques avec la Catalogne sont impossibles.

Le gouvernement de la Généralité n'a guère d'autorité et les divergences de vues entre le général Pozas et le président Companys s'accentuent.

Les opérations

Une avance des forces républicaines sur le front des Asturies

BILBAO, 8. — D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas : Sur le front des Asturies, les forces républicaines du Ponton ont avancé, hier, sur le flanc droit, portant leurs positions à quatre kilomètres de leurs lignes de départ, par le village de Rivota. Sur le flanc gauche, elles ont également avancé et dominent Oceja de Sajambres.

En Euzkadi, il y a eu peu d'activité : on signale des duels d'artillerie à Munguia, Orduna et surtout dans le secteur de Lemona.

Hier à midi, vingt avions de bombardement ont laissé tomber un grand nombre de bombes sur El Gallo, Erleches, Lemona, et sur les pinèdes d'Usansolo, aux environs de la ceinture de Bilbao. Six bombes sont tombées, au milieu de la place de Gadalcano, causant des dégâts matériels, mais sans faire de victimes.

La lutte reprend autour de Madrid

MADRID, 8 (Havas). — Dans la nuit d'hier les forces insurgées ont attaqué pendant trois heures les positions républicaines de Carabanchel. A la fin de l'action les lignes n'avaient pas subi de modification. L'attaque fut menée par l'adversaire avec un grand déploiement de forces et de matériel. La lutte fut ardente, accompagnée par les éclatements incessants des obus.

Des bombes sur Grenade

SALAMANQUE, 8 (Havas). — Selon le communiqué officiel insurgé, l'ennemi a bombardé lundi matin la ville de Grenade. Six personnes ont été tuées, 56 blessées.

SOUS LA COUPOLE FÉDÉRALE

Après avoir approuvé le compte d'Etat le Conseil national ouvre un large débat sur l'initiative antimaçonnique

Notre correspondant de Berne nous écrit :

« Ce qui est fauché est bas ! », affirme la sagesse paysanne. Les députés sont bien de cet avis et ils n'entendent pas chicaner bien longtemps le Conseil fédéral sur les sommes dépensées au cours du précédent exercice. Les millions sont envolés et les plus beaux discours ne les feront pas revenir. Aussi, l'examen du compte d'Etat une fois clos le débat général, ne prit-il pas plus de deux heures.

On entendit une série d'observations, une plaidoirie en faveur de la lettre à trois sous, une requête pour une ligne aérienne Genève - Paris, des critiques à propos des allocations supplémentaires accordées à certaines des Excellences représentant la Suisse dans les capitales étrangères, des réclamations concernant la façon de comptabiliser certaines dépenses. M. Meyer prêtait aux orateurs une oreille toute de bienveillance et les assurait de sa meilleure volonté.

Pourtant, le conseil fut secoué de sa torpeur lorsque M. Oprecht rapporta sur le département militaire. Personnellement, et non point sur mandat de la commission, le député socialiste zuricois tint à présenter quelques remarques. Il demanda que le Conseil fédéral étudie la possibilité de frapper « les bénéfices d'armements », car certaines grosses entreprises, comme les usines de Roll, à Gerlfingen, bénéficiant de commandes officielles pour l'armée, distribuent des dividendes de 6 %.

M. Abt, agrarien d'Argovie, et M. Stampfli surtout, radical soleurois et directeur des usines de Roll, ripostèrent avec vivacité. M. Stampfli fit remarquer que, sur plus de 4000 ouvriers, 250 seulement étaient occupés à la fabrication du matériel commandé par la Confédération, de sorte que ce ne sont pas ces commandes-là qui permettent à l'entreprise de distribuer des dividendes. D'ailleurs, le dividende n'est versé que sur la valeur nominale de l'action, inférieure de 60 % à la valeur cotée en bourse. M. Stampfli protesta contre la tendance de certains députés d'utiliser leur mandat de commissaire à des fins de polémique et de politique de parti.

Tout s'apaisa finalement, après duplique, réplique et intervention de M. Berthoud, président de la commission, et le compte d'Etat fut approuvé sans la moindre opposition.

L'initiative antimaçonnique

Sur quoi, la Chambre reprit un débat amorcé en décembre 1937 déjà et que les discussions économiques de mars avaient interrompu. Il s'agit du préavis du Conseil fédéral sur l'initiative antimaçonnique lancée par le « chef » Fonjallaz, aujourd'hui mort à la politique.

On se rappelle que le gouvernement propose aux Chambres de recommander le vote négatif. La commission unanime a fait sienne cette proposition, tandis que M. Gadient, l'un des chefs des « lignes directrices », présente un contre-projet, aux termes duquel les « sociétés secrètes » seraient interdites. Quant au frontiste Tobler, il proposait un préavis favorable. Telle était la situation léguée par la session de décembre dernier.

La discussion fut ouverte par un très éloquent plaidoyer de M. Rusca, syndic de Locarno, qui fit entendre la voix du vieux libéralisme, féru des grands principes de la révolution et teinté d'humanitarisme ; une voix d'ailleurs qui, dans la bouche de M. Rusca, garde toujours un accent d'incontestable sincérité.

L'orateur contesta à l'initiative toute justification, tant juridique que politique, en montra les dangers pour nos traditions nationales et conclut en exhortant ses collègues à ne point donner leur appui à une mesure qui détruirait le seul lien unissant tous les éléments de notre peuple : le sens et l'amour de la liberté.

(Voir la suite en quatrième page)

Une ligne aérienne les Bermudes-New-York...

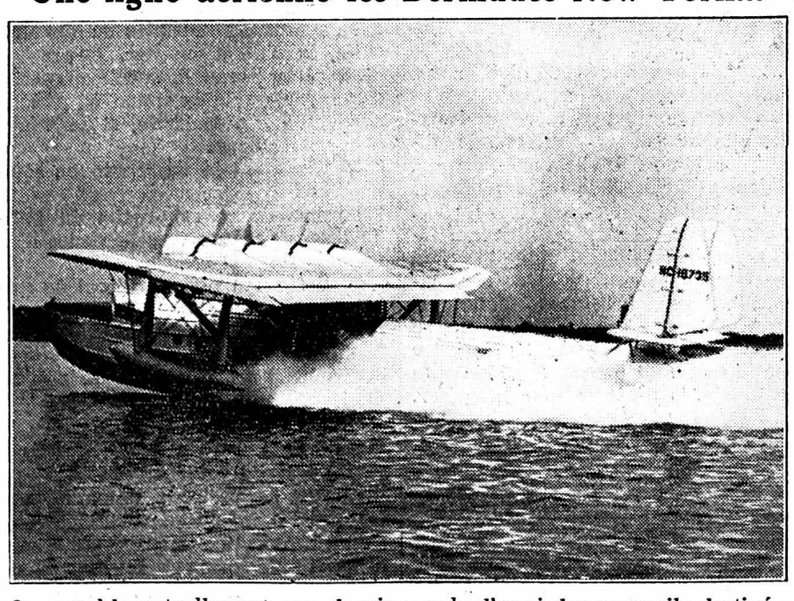

On procède actuellement aux derniers vols d'essai des appareils destinés à assurer ce service, qui sera exploité par deux compagnies de transports aériens, l'une anglaise, l'autre américaine. — Voici l'hydravion américain à son arrivée dans la baie de Manhasset (U. S. A.).

ECRIT SUR LE SABLE

Mercredi 9 juin. 160me jour de l'an. 24me semaine.

Savoir aimer

Pour avoir un jour éprouvé les cruautés de l'amour, un homme a écrit cette phrase demeurée célèbre : « Aimer ? C'est risquer d'être plus seul pour avoir tenté de l'être moins ! »

Sur cent définitions de l'amour, quatre-vingts au moins sont pétries d'amertume, — et souvent d'âpreté. C'est sans doute que la plupart d'entre nous ne savons pas aimer, et que nous gardons rigueur à l'amour de n'être point comblés par lui, alors que c'est nous qui devrions nous accuser de l'avoir mal servi.

Pourtant, voici qu'un écrivain français, M. Abel Bonnard, vient de faire paraître un petit livre délicieux, plein de sagesse souriante et d'une lucidité sans amertume. Cela s'appelle « Savoir aimer ». Et c'est exquis.

Exquis, profond, et surtout vrai.

Pour M. Abel Bonnard l'amour est « le voile le plus épais jeté sur la mort ». C'est aussi « le cabaret où l'âme et le corps s'enivrent ensemble ». « Aimer, dit-il, c'est échapper par un seul être à la médiocrité de tous ».

Il était temps qu'un homme — et l'un de ceux dont la clairvoyance souriante est depuis longtemps connue — prit ouvertement et avec esprit la défense du cœur. On en avait vraiment trop médit.

C'est un grave et brûlant sujet. Les hommes, qui sont ingrats, affectent d'en parler comme d'une niaiserie ou d'une inconvenance sans se souvenir qu'ils ont tous souhaité d'être courbés sous sa loi enivrante. Pour l'avoir trop souvent confondu avec le plaisir, ils lui gardent rancune de ce goût de cendres que leur laisse la jeunesse.

Le vrai, c'est que nous ne savons pas aimer. Nous donnons trop souvent rendez-vous au bonheur dans le palais du hasard. L'amour s'apprend... ; comme la vie. Comme tout.

... Mais trop tard, malheureusement. Et ceux dont les tempes blanchissent, et qui regardent avec une attention passionnée leurs cadets, voudraient parfois les conseiller doucement. Leur éviter les mêmes inévitables et cruelles erreurs qu'ils firent.

Ils ne l'osent pas.

Ce siècle a fait de nous des êtres acharnés à paraître forts, — mais des pauvres. Personne ne s'aventure plus à parler de sentiments.

Personne, sauf M. Abel Bonnard, qui, en nourrissant le dessein généreux de nous apprendre à aimer, est peut-être sur le chemin — qui sait? — de nous apprendre à vivre... au vrai sens du mot.

Les choses qu'il faut dire... et les autres

Savez-vous — mais peut-être après tout cela ne vous intéresse-t-il pas — quel est le plus long mot de la langue française ? Non, ce n'est pas l'adverbe anticonstitutionnellement, qui compte 25 lettres, ni l'adverbe déconstitutionalisationnellement avec 33 lettres. Il y a mieux aujourd'hui. Certains sels — disent les savants — cristallisent pseudoparallelipipédicationnellement (36 lettres). Mais ce mot n'est cependant pas le record des records, car il existe en allemand un mot qui à lui seul comprend 105 lettres.

Alain PATIENCE.

A Nantes, la garde mobile doit charger

Les employés voulaient faire fermer les grands magasins

NANTES, 8. — Des incidents se sont produits hier après-midi aux abords de quatre magasins nantais, succursales de grands magasins de Paris qui avaient ouvert hier, conformément à la récente autorisation ministérielle.

La garde mobile charge

Vers 18 heures, une centaine de manifestants, avec le secrétaire du syndicat, voulurent envahir le magasin des Galeries Lafayette. Les gardes mobiles, attaqués, durent les refouler à coups de crosse. Plusieurs manifestants furent blessés.

D'autre part, à la sortie des ateliers et chantiers, près de 2000 ouvriers s'étaient réunis rue du Calvaire, où les agents et les gardes mobiles gardaient toujours les magasins.

A la suite des bagarres de 18 heures, une certaine nervosité régnait chez les manifestants, qui prodiguaient des injures aux gardes mobiles.

Vers 19 h. 30, ceux-ci durent se dégager et chargèrent, crosses en avant, déblayant la rue Lafayette et la rue Boileau.

Le raid de l'aviatrice Amélia Earhart

DAKAR, 8 (Havas). — Venant de Saint-Louis du Sénégal, l'aviatrice Amélia Earhart est arrivée à Dakar à 8 heures (heure locale).

A LOUER

A remettre, à proximité immédiate de la gare,

appartements neufs

de deux chambres, cuisine, salle de bains et dépendances. Prix Fr. 75.— par mois, *chauffage compris*. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer pour tout de suite,

pour bureaux

beau logement, bien au soleil, deux grandes pièces et une cuisine, donnant sur la rue de l'Hôpital. S'adresser pour renseignements au magasin, rue de l'Hôpital 18.

La Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel, se propose de transformer, à l'usage de

bureaux

éventuellement de

logements

une partie des étages supérieurs de son Hôtel de la place Purry.

Les amateurs sont priés de s'adresser pour tous renseignements à la Direction.

A Chaumont

A louer, meublé, le chalet Le Tournesol, au haut de la Combe d'Enges. Dix pièces. Situation magnifique. Grande tranquillité. Larges dégagements. Approvisionnement facile. Téléphone. Conditions modérées. S'adresser Etude Baillod et Berger, Pommier 1.

Etude René Landry
notaire
Concert 4 — Tél. 52.424

Immédiatement ou pour date à convenir :
Ecluse (Prébarreau) : trois pièces. Confort moderne.
Prébarreau, Parcs, Brévards, Neubourg : ateliers, garages, locaux.
Parcs : trois chambres.

24 juin :
Rue J.-J. Lallemand : quatre chambres.
Petit Pontarlier : six chambres.

24 septembre :
Brévards : trois chambres, moderne.

Côte 97, à remettre dans petite maison, appartement de quatre chambres complètement remis à neuf, chauffage central. Prix très avantageux. S'adresser au rez-de-chaussée.

Magasin

pouvant être aménagé au gré du preneur, est à louer dans partie très fréquentée du centre de la ville. Issue sur deux rues. Etude Petitpierre et Hotz.

PESEUX

Pour le 24 septembre ou à convenir, à louer logement moderne, trois belles pièces, bains, balcon, chauffage central, service d'eau chaude. Vue superbe, garage à disposition. *Conditions très avantageuses.* S'adresser à Ernest Joho, Chansons 6. ★

A louer pour tout de suite,

Avenue du Premier-Mars 20

bel appartement de quatre chambres, dépendances. Avec ou sans service de concierge. Prix modeste. Etude Baillod et Berger.

Rochefort

A louer pour séjour d'été, appartement meublé de deux chambres et cuisine. Prix avantageux. On donnerait éventuellement la pension. — Ecrire sous chiffre M. O. 955 au bureau de la Feuille d'avis.

Auvernier

No 2, joli trois chambres, au soleil, grandes dépendances, jardin.

Bôle

A louer tout de suite ou date à convenir, logement de trois chambres, dépendances, au soleil ; belle vue, jardin, près gare. S'adresser la Floralia.

ÉTUDE
Petitpierre & Hotz
Avocats et Notaires
Saint-Maurice 12 - Tél. 53.115

Appartements à louer

CINQ CHAMBRES
Comba-Borel.
Plan-Perret.

QUATRE CHAMBRES
Saint-Maurice.
Rue Purry.
Beauregard.
Port-Roulant.
Avenue des Alpes.
Sablons.
Place des Halles.
Rue de la Treille.
Rue de la Côte.
Fahys.
Rue du Roc
Cassardes

TROIS CHAMBRES
Manège
Rue Purry.
Fontaine-André.
Monruz.
Rosière.
Plan-Perret.
Saint-Maurice.
Centre de la ville.
Rue du Seyon.
Prébarreau
Rocher
Rue du Roc
Rue de la Côte
Faubourg de la Gare.
Beauregard.
Vieux-Châtel.
Fahys.
Cassardes
Parcs
Pavés

DEUX CHAMBRES
Centre de la ville.
Tertre.
Ecluse.
Treille.
Faubourg de la Gare.
Fahys.
Cassardes.

Pour le 24 septembre
TROIS CHAMBRES
La Coudre.
Rue du Seyon.

UNE CHAMBRE
Parcs.

VALANGIN

A louer pour le 24 septembre ou époque à convenir, un logement de quatre pièces, chauffage central, dépendances et jardin. Prix : 45 fr. par mois. S'adresser à A. Kramer.

COTE, à remettre pour Saint-Jean, appartements de trois et quatre chambres, jardin, balcon. Vue. Etude Petitpierre & Hotz.

TERTRE, à remettre 1er étage de deux chambres avec alcôve complètement remis à neuf. Prix Fr. 40.— par mois. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, dans villa aux

SAARS

appartement de quatre pièces et dépendances, bain, chauffage central. Jardin avec accès au lac. — S'adresser : Saars 26. ★

A remettre dans bel immeuble du centre de la ville, appartements de trois et quatre chambres et dépendances, avec chauffage central et salle de bains. Etude Petitpierre & Hotz.

Ecluse 59

trois pièces, toutes dépendances.

Prébarreau 23

Pour cause imprévue, à louer pour époque à convenir, appartement confortable de quatre pièces, terrasse, joli jardin.
S'adresser bureau Hodel, architecte, Prébarreau 23. ★

A remettre pour tout de suite,

Faubourg de l'Hôpital 19

superbe appartement de SIX CHAMBRES, dépendances, chambre de bains peut être installée, ancienne maison très bien construite avec chambres vastes et ensoleillées. — Etude Baillod et Berger.

A remettre dans bel immeuble du centre de la ville, 1er étage de deux chambres. — Conviendrait pour bureaux, cabinet dentaire, magasin, etc. Etude Petitpierre et Hotz.

Parcs - Rosière
Draizes
Sablons (Villamont)
Ecluse

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, BEAUX LOCAUX à l'usage de garages, entrepôts ou magasins. Etude Baillod et Berger.

SUPERBE LOGEMENT
cinq chambres, dans villa ouest de la ville, disponible tout de suite ou à convenir. Tout confort moderne. Vue très étendue. Jardin et grandes dépendances. Offres sous P 2402 N à Publicitas, Neuchâtel. ★

5 pièces, 2me étage, remis à neuf, tout de suite ou date à convenir. Confort. Balcon. S'adresser St-Honoré 10, 3me.

A LOUER

à l'usage d'appartement ou bureau, sur LA BOUCLE, 2me étage de TROIS CHAMBRES qui sera remis à neuf. Etude Baillod et Berger. ★

A louer tout de suite ou époque à convenir, à l'avenue des Alpes 2 (Vauseyon),

appartement

de deux chambres, chambre haute habitable, salle de bain. Prix : 60 fr. par mois. S'adresser Marcacci, Gorges 12, Vauseyon. ★

CHAMBRES

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, Evole 3, 1er.

Jolie chambre indépendante, soleil. Fbg du Lac 5, 3me. ★

Une grande et belle

chambre indépendante

à louer, conviendrait pour studio ou bureau. S'adresser Place d'Armes 6.

PENSIONS

Jeune homme

brave et intelligent cherche pour deux ans environ pension à Neuchâtel ou proximité pour le 25 juin, de préférence dans famille d'instituteur ou de professeur où il serait considéré comme membre de la famille. Adresser offres tout de suite en mentionnant le prix de pension complète à Mme Schär, Watterswil (Berne).

Pension de vacances

pour garçon 18 ans. Vie de famille. Adresser offres Perret, Zurich 19, Selnau.

QUI

prendrait en pension pour un mois jeune Suisse allemand, désirant se perfectionner dans la langue française. Offres avec conditions sous chiffre P. J. 958 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

Une ou deux chambres

Personne seule cherche logement moderne de une ou deux chambres et cuisine, pour l'automne. Adresser offres écrites, avec prix, à C.P. 953 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer
LOCAL
bien éclairé, 15 à 18 m², pour atelier de mécanique. Offres écrites sous chiffres W. R. 963 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

jeune homme

sachant traire, faucher et aider aux travaux agricoles. — S'adresser à Robert Bonjour, Lignières.

On demande pour tout de suite une bonne

cuisinière

pour la saison (juin à septembre). Adresser offres écrites à J. P. 960 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne à tout faire

sachant cuisiner, est demandée pour tout de suite. Faire offres avec certificats à Mme Robert Ditisheim, Montagne No 7, la Chaux-de-Fonds.

On cherche deux

attacheuses

S'adresser à René Porret, Prise Roulet sur Colombier.

On cherche pour le mois de juillet,

personne

sérieuse, sachant bien cuire, faire le ménage et pouvant coucher chez elle. — Demander l'adresse du No 954 au bureau de la Feuille d'avis.

AS 3004 G

CAMEO

Dès ce soir — pour cinq jours — dimanche matinée à 3 heures

Jean MURAT

et Spinelly dans le chef-d'œuvre de Pierre Benoit

La châtelaine du Liban

Un film grandiose, somptueux et passionnant, tourné par Epstein, dans l'enchantement de la Syrie et du désert libanais

Voyageurs

Maison de la Suisse romande engagerait immédiatement voyageurs pour travailler dans le canton. Mise au courant par chef, rentrant chaque soir à Neuchâtel avec voiture. — Se présenter Hôtel du Raisin, de 14 à 16 h., ou écrire sous chiffre C. R. 961 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

de 15 à 16 ans est demandé pour courses et petits travaux d'atelier. Se présenter à l'Imprimerie MEMMINGER, Quai Ph. Godet 2.

On cherche pour quatre à cinq mois environ,

JEUNE FILLE ou DAME

sachant faire une bonne cuisine et capable d'assumer tous les travaux d'un ménage soigné. Se présenter le matin ou le soir, chez Mme Vuilliomenet, route des Saars No 6.

Maison de la place cherche

employé (e)

de bureau facturier. Entrée immédiate. Faire offres sous chiffres P. R. 949 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne cuisinière

est demandée pour tout de suite. Bons gages. S'adresser Grise-Pierre 1 (Port-Roulant).

Demandés tout de suite :
BONNE CUISINIÈRE : gages Fr. 90.— à 100.— par mois.
FILLE DE CUISINE : gages Fr. 40.— par mois.
GARÇON DE MAISON-PORTIER : gages Fr. 60.— par mois.
Faire offres à l'Hôtel Suisse, à Yverdon.

On cherche

personne

de toute confiance, sachant très bien cuire, pour juillet et août. — Ecrire sous chiffres 35774, case postale, Fleurier.

Pâtissier

On demande un jeune homme sachant travailler seul. — (Entrée : 20 juin). Adresser copies de certificats et prétentions, boulangerie Forestier, Daniel-Jean Richard 27, *la Chaux-de-Fonds.*

On cherche jeune

ouvrier mécanicien

spécialiste sur automobiles et un

apprenti mécanicien

Se présenter tout de suite au Garage Moderne, à Peseux.

Bureau de placement et de renseignements pour l'étranger
Promenade Noire 10

Ouvert tous les jours de 10 h. à midi.

DEM. D'EMPLOIS

Mme veuve Châtelain, Saint-Nicolas 22 (robuste et habituée), cherche des

journées

de lessives, nettoyages de bâtiments, bureaux. Bonnes références à disposition.

Jeune homme

de 15 ans, Suisse-Allemand, école secondaire, cherche place de commissionnaire, aide au laboratoire ou pour des travaux semblables. Adresser offres à Willi Kimich, Predigerplatz 22, Zurich.

Jeune fille

de vingt-trois ans, sachant cuire, cherche place dans ménage. Offres à Mlle Germaine Steiner, Gals (Berne).

DAME d'un certain âge, expérimentée dans les travaux de ménage,
CHERCHE PLACE
chez monsieur ou dame seul (e). Disponible tout de suite. Adresser offres écrites à A. R. 957 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme robuste, de 16 ans, cherche place

d'aide

(jardin et maison) ou commissionnaire, à Neuchâtel ou environs. Libre tout de suite. E. Suter, Bautechnikers, Kölliken, Argovie.

Menuisier-charpentier

de 37 ans cherche place. Vie de famille. Entrée immédiate. S'adresser à Maurice Hürzeler, Murimoos, Muri (Argovie).

APPRENTISSAGES

On demande pour le Locle, apprenti

boulanger-pâtissier

Adresser offres écrites à B. Z. 952 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS ET TROUVÉS

Perdu, dimanche après-midi (montée Grande Ecoeurne à la Grand Vy) un

viseur-optique Leitz

Aviser case postale 331, Neuchâtel. Bonne récompense.

AVIS DIVERS

On cherche à louer ou à acheter d'occasion,

poussette de malade

Adresser offres écrites à C. R. 948 au bureau de la Feuille d'avis.

Sacs de touristes, musettes

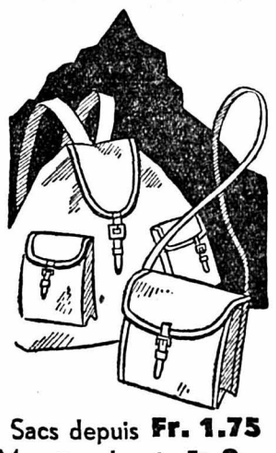

Sacs depuis **Fr. 1.75**
Musettes depuis **Fr. 2.—**

SCHINZ MICHEL
S. E. N. J.

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux, discrétion, succès. Case transit 456, BERNE. S.A. 1315 Bc

Commanditaire avec

Fr. 5000.-

cherché par commerçant de la place. 6 % et participation. Case 29.600, Neuchâtel.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE au bureau du journal

N'oubliez pas

que le Repassage Express,
pour un prix modique,
teint - nettoie - repasse
d'une manière parfaite
H. Bourquin, Seyon 11 / Tél. 52.909

DEMANDES à ACHETER

Je serais acheteur de quelques

machines à main

de préférence marque Dubied, No 8 (jauge 32, largeur 40 à 50 cm.), en très bon état. — Adresser offres avec prix, année d'achat et type, sous S. R. 935 au bureau de la Feuille d'avis.

MARBRE

Je cherche plaque de marbre pour dessus de banque. Adresser offres écrites avec dimensions et prix à M. E. 959 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Jean-Baptiste RISOLI et leurs enfants, profondément touchés de la sympathie dont ils ont été entourés pendant ces jours pénibles, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Neuchâtel,
le 8 juin 1937.

Beau domaine avec pâturage à louer

Ensuite de résiliation de bail du fermier actuel, la commune du Pâquier (Val-de-Ruz) offre à louer pour le 1er mai 1938, son beau domaine du Fornel, avec pâturage, le tout permettant de garder en moyenne trente vaches toute l'année (pâturage pour 35 à 40 pièces de bétail). **Situation :** A proximité de la route cantonale Val-de-Ruz-Saint-Imier. **Superficie :** Pré 192,000 m2. Pâturage 358,000 m2. Bonne eau en suffisance. Abreuvoirs automatiques. Lumière électrique.

Les soumissions sont à envoyer au Conseil communal du Pâquier (Neuchâtel) jusqu'au 10 juillet 1937. Pour tous renseignements et pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Théodore Cachelin, président de commune, le Côty s/le Pâquier. Téléphone 121, Dombresson.

Le Pâquier, le 7 mai 1937.

P 2190 N CONSEIL COMMUNAL.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'Etrangère

par **MISS MOBERLY** 3

adapté de l'anglais par E.-Pierre Luguet

— Vous voulez que je reste près d'elle ?... Est-ce cela que vous alliez me demander ?

— J'allais vous demander si... si...

Mrs. Jennings balbutia désespérément, et ses regards se fixèrent sur le misérable petit tas d'argent posé sur la table.

— Eh bien ! Miss Dering, je n'irai pas par quatre chemins ! s'écria-t-elle dans un subit accès de courage, j'allais vous demander si vous vouliez m'aider à soigner cette pauvre dame, et alors... nous ne parlerons plus de ce que vous me devez, ni du loyer de cette semaine.

Alison devint pourpre. Sa première impulsion fut de se révolter et de refuser de vendre un service qu'elle aurait rendu de si grand cœur, mais le souvenir de la pauvreté à laquellle elle était réduite la rendit prudente et lui montra la folie d'un refus. Avec une humilité apparente qu'elle était bien loin de ressentir, elle dit :

— Merci ! Je vous aurais aidée de toute façon, mais comme je n'ai pas assez pour payer ce que je vous dois, je vous suis très obligée de votre offre. J'espère vous dédommager entièrement par la suite.

Quand Alison parlait de cette voix posée, la tête fièrement levée, quelque chose d'impérial dans toute sa personne, elle imposait aux gens de l'espèce à laquelle appartenait Mrs Jennings, et celle-ci regarda sa locataire avec une nouvelle considération, lui parla d'une voix plus respectueuse.

— C'est très bon à vous de dire que vous m'aiderez, Miss, et si... si cela ne vous offense pas, Emma vous apportera à souper dans le salon qui précède la chambre de la dame... Mrs Metcalfe... Elle s'appelle Mrs Metcalfe, Miss.

II

Debout près du lit, Alison regardait la malade, une grande pitié au cœur.

La petite tête posée sur l'oreiller était effroyablemente altérée, et sa pâleur accentuait les lignes profondes que la maladie ou le chagrin — les deux peut-être — avaient gravées sur ces jeunes traits. Mrs. Metcalfe était très jeune, pitoyablement jeune pour être si seule... et veuve !

Telle fut la première pensée d'Alison, et son cœur se serra quand les grands yeux bleus si pleins d'angoisse rencontrèrent les siens.

Autour du petit visage pâle, une masse de boucles dorées ajoutaient encore à l'impression de jeunesse, et la main qui reposait sur la couverture était si mince, que la lourde alliance semblait devoir en glisser.

— Je suis venue aider Mrs. Jennings à vous soigner, dit Alison en réponse à la question qu'elle lisait dans les regards profonds de la malade.. Je suis sa locataire ; elle m'a dit combien... combien vous êtes seule.

Deux larmes montèrent dans les grands yeux de Mrs Metcalfe et roulèrent lentement sur ses joues pâles.

— Si effroyablement seule ! murmura-t-elle. Je suis venue pour les parents de Reg... et... je vais mourir.

— Oh ! j'espère bien que vous allez vous remettre, répondit Alison très doucement, en prenant la main toujours en mouvement de la malade. Nous enverrons chercher un médecin ; nous vous soignerons bien, et alors...

— Ce sera inutile, interrompit la voix mourante, on sait bien quand on va mourir... et je meurs !

Ces quelques mots semblaient l'avoir épuisée, ses yeux se fermèrent, la main que tenait Alison s'échappa de son étreinte.

Celle-ci versa un peu de brandy dans un verre et l'approchant des lèvres de la jeune femme, lui en fit boire quelques gouttes. Un soupçon de rose parut dans la pâleur, les grands yeux bleus se rouvrirent.

— Ça m'est égal de mourir, reprit-elle faiblement, je voulais seulement revoir Reg et... il m'attend. Mais j'aurais aimé voir son père et sa mère pour leur dire tout.

— Nous les enverrons chercher. Voulez-vous me donner l'adresse, nous leur télégraphierons immédiatement.

La tête aux cheveux d'or roula lentement sur l'oreiller.

— C'est inutile ; sa mère est infirme, elle ne peut venir... et... je n'irai plus jamais à elle maintenant... seulement à Reg... je lui expliquerai tout quand nous nous retrouverons.

Un sourire sépara soudain ses lèvres, sourire radieux qui imprima une beauté grave au pauvre petit visage. Ses yeux brillèrent d'une lumière si merveilleuse, qu'Alison se recula avec le sentiment singulier que le Reg dont parlait Mrs. Metcalfe avait seul le droit de la contempler.

— Nous devons envoyer chercher vos parents ou ceux de votre mari, reprit Alison après un court silence, ils seraient désolés de vous savoir seule ici parmi des étrangers.

— Je n'ai pas de parents.

Un peu de force était revenue dans la voix, la respiration semblait moins moins haletante.

— J'étais seule au monde quand Reg me rencontra et m'épousa. Il était tout pour moi ; tout... mari, père, mère, tout !... Ce fut si étrange que j'aimerais vous en parler.

La force de la voix, la coloration du visage, la lumière des yeux, firent penser à Alison que Mrs Jennings s'était peut-être trompée et que la pauvre petite étrangère confiée à leurs soins guérirait. Elle approcha une chaise du lit, se préparant à écouter avec sympathie l'histoire de Mrs Metcalfe, résolue à insister, lorsque le récit serait terminé, sur la nécessité d'envoyer un télégramme à quelque parent de Mr. Metcalfe, si sa veuve n'en avait aucun.

— Il n'y eut jamais personne comme Reg !

La malade se rapprocha du bord du lit pour mieux voir le visage d'Alison.

— Il fut bon pour moi tout de suite, alors que j'étais simple gouvernante chez d'horribles Allemands du Natal. Il disait m'avoir aimée dès le commencement... Je crois qu'il m'aima !

Un sourire illumina de nouveau le visage ravagé ; les yeux devinrent rêveurs, mais la voix resta forte.

— Reg partait pour l'Afrique centrale, — il faisait partie d'une mission d'exploration — et j'étais si seule qu'il m'emmena avec lui... Nous nous mariâmes en hâte. Nous ne nous connaissions que depuis trois semaines... Cela ne vous ennuie pas que je vous raconte ça ? dit-elle tout à coup. Vous êtes presque la première femme blanche que je vois depuis que j'ai épousé Reg et j'éprouve le besoin de tout vous dire. Cela ne vous ennuie pas ?

— J'aime vous entendre, répondit Alison en serrant la petite main qui portait la lourde alliance. J'aime vous entendre, tant que vous ne vous fatiguerez pas.

Une déchirure dans les nuages fit, à ce moment, la chambre plus claire, et la garde-malade tressaillit en constatant combien le visage de l'étrangère était redevenu pâle et tiré.

— Pourquoi ne pas vous reposer maintenant et me raconter tout plus tard ? En attendant, vous me laisseriez envoyer un télégramme à vos amis... Ils seront très inquiets à votre sujet.

— Qu'ils soient inquiets un peu plus longtemps, répondit Mrs Metcalfe, en serrant les lèvres d'un air mutin. Ils savent que j'arrive ; je leur ai télégraphié en quittant l'Afrique. Pourquoi n'est-on pas venu à ma rencontre ? Le père de Reg aurait pu, quelqu'un aurait pu venir, puisqu'on savait que j'étais seule... Non, je dirai mon histoire d'abord, vous télégraphierez après.

C'était plutôt la contradiction d'une enfant gâtée qu'autre chose, et Alison, toujours trompée par la force de la voix, la croyant moins malade qu'elle ne l'avait tout d'abord supposé, se plia au caprice de la malade.

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureaux ouverts de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 5 h.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

AVIS OFFICIELS

VILLE de NEUCHATEL

Sonnerie de cloche

Une cloche de la Collégiale sera sonnée mercredi 9 juin, à 20 heures, à l'occasion d'un culte de consécration de l'Eglise indépendante.

Direction des cultes.

COMMUNE de FENIN-VILARS-SAULES

Vente de foin

Le jeudi 10 juin 1937, le Conseil communal vendra par enchères publiques la récolte en foin et regain des différents prés communaux. Le rendez-vous est à 13 h. 30 aux Quatre-Tilleuls sur Vilars.

Vilars, le 7 juin 1937.

Conseil communal.

COMMUNE d'ENGOLLON

Mises de foin

Lundi 14 juin, dès 8 heures du matin, la commune d'Engollon vendra par enchères publiques, aux conditions habituelles, la récolte en foin et regain de ses différents prés et champs situés à la place d'Armes. P2435N

Engollon, le 7 juin 1937.

Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre un

chalet

à OVRONNAZ s. LEYTRON, 1400 m. d'altitude, composé d'une salle à manger, trois chambres, cuisine et cave. Eau courante.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Dyonis Zermatten, rue Dent-Blanche, SION.

Maison à vendre

comprenant deux logements, un de trois chambres, cuisine, le tout indépendant, et l'autre de deux chambres avec cuisine, le tout indépendant, avec grange, remise, écurie, porcherie, le tout remis à neuf, grand jardin, le tout exposé au soleil, pour le prix de 13,500 fr. — Ecrire sous chiffres 114, poste restante, Môtiers (Travers), ou demander l'adresse du No 956 au bureau de la Feuille d'avis.

HAUT DE LA VILLE

beaux terrains

à vendre à de très favorables conditions. Etude Petitpierre et Hotz, Neuchâtel.

A VENDRE, à Peseux, pour sortir d'indivision,

bel immeuble

spacieux et confortable de trois appartements, tout confort moderne, vastes dépendances, jardin, vue. Bon placement, conditions avantageuses. Adresser offres écrites à B. I. 863 au bureau de la Feuille d'avis.

On offre à vendre

petite maison

facile à transformer. Demander l'adresse du No 939 au bureau de la Feuille d'avis.

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques d'immeuble

VENTE DÉFINITIVE

Aucune offre n'ayant été faite à la première enchère du 26 avril 1937, l'office des poursuites, sur réquisition du créancier hypothécaire en premier rang, réexposera en vente publique, le lundi 12 juillet 1937, à 10 heures, au bureau de l'office des poursuites, faubourg de l'Hôpital 6a, à Neuchâtel, l'immeuble ci-après désigné, appartenant à Dame Régine Fischer-Maeder, actuellement à Saint-Imier, savoir :

CADASTRE DE NEUCHATEL

Article 6167, plan folio 75, Nos 130 et 131, DRAIZE, bâtiment et jardin de six cent treize mètres carrés.

Estimation officielle : 28,000 francs.

Assurance du bâtiment contre l'incendie : 32,400 francs.

L'extrait du registre foncier donnant la désignation complète de l'immeuble, ainsi que les conditions de cette deuxième vente, qui sera définitive et aura lieu conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 28 juin 1937.

Donné pour trois insertions à sept jours d'intervalle, dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Neuchâtel, le 31 mai 1937.

OFFICE DES POURSUITES : le préposé, A. HUMMEL.

ENCHÈRES

Office des faillites de Neuchâtel

Enchères publiques

Le jeudi 10 juin 1937, dès 14 heures, l'Office des faillites vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville :

Un lot produits de toilette, savonnettes, dentifrices, crèmes, rasoirs de sûreté et lames, parfums, etc. ; un lot sirops et liqueurs ; un lot pastilles et bonbons divers ; un lot éponges ; produits de nettoyage, soude, etc., ainsi que de nombreux autres objets et marchandises.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des faillites : Le préposé : A. HUMMEL.

Enchères publiques de mobilier

Jeudi 10 juin 1937, dès 14 heures, il sera procédé, au domicile de feu Charles-Alexandre-Marie Grandmaison, Place des Halles 7, à Neuchâtel, à la vente par voie d'enchères publiques, des objets mobiliers ci-après, dépendant de la succession du défunt :

Trois lits, trois tables de nuit, un lavabo, une table ronde, un canapé, une armoire, une armoire secrétaire, deux petites tables, sept chaises, un fauteuil d'osier, un régulateur, des guéridons, glace, cadres, tabourets, de la batterie de cuisine, de la lingerie, etc., etc.

La vente aura lieu au comptant.

Neuchâtel, le 5 juin 1937.

LE GREFFIER DU TRIBUNAL : Ed. Niklaus.

A VENDRE

A vendre

porcs

de 9 et 11 semaines, truies portantes, grande race, chez E. Salchli, Villiers.

Lit d'enfant

bois blanc, sommier métallique, en parfait état, à vendre, ainsi que grande couleuse et tub. Sablons 12, 3me à droite.

Pour cause de départ, à vendre

boiler électrique (75 litres) et **calorifère Prébandier**

S'adresser à Mme Bürgi, Orangerie 8. ★

Belle occasion

pour maison familiale, à vendre fenêtres, etc., usagées, en très bon état, ainsi que 800 tuiles ayant servi quelques années. — S'adresser à H. Bernasconi et Cie, menuiserie, faubourg de l'Hôpital 38.

Béatitude...

Le CHARBON DE BELLOC (poudre et pastilles), est un désinfectant du tube digestif. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion, combat la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, migraines résultant des mauvaises digestions, aigreurs, renvois, etc.

Charbon de Belloc

Echantillon gratuit sur demande à MAISON VINCI Genève-Acacias

Toutes pharmacies et drogueries
Pastilles, boîtes à 0.80 et 1.50
Poudre, le flacon fr. 3.50

AS 3003 G

10 %

sur poussettes HELVETIA
Toujours le plus grand choix en CHARRETTES PLIANTES
Vente exclusive de la fameuse marque ROYAL-EKA

Guye-Rosselet
Rue de la Treille NEUCHATEL

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

Mon assortiment en CHEMISES POLO toutes les teintes, toutes les grandeurs, est au complet et les prix sont avantageux

2.25 2.75 3.75
4.75 5.75 7.50

Au Bon Marché
St-Honoré 8, Neuchâtel

TUYAUX D'ARROSAGE DE QUALITÉ
H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

LILIAN SHAMPOOING
ménage et nettoye bien les cheveux. Inoffensif pour les cheveux et le cuir chevelu.
SHAMPOOING LILIAN est en vente partout.
Dr A. WANDER S.A. BERNE

A.S. 3260 B.

LE Lindt MARRONS

est unique
SA 3502 Z

En vue du CONCOURS de fenêtres et balcons fleuris
TERROUTIL S. A.
Place des Halles 13 (Marché) Tél. 53.371
vous offre des jardinières en tôle galvanisée — vernie — dans toutes les dimensions, à des prix variant de Fr. 3.— à Fr. 8.50 — 5 % escompte

A VENDRE
outillages et matériaux
divers, pour tous métiers du bâtiment, ensuite de cessation d'entreprise, à liquider à très bas prix, chez J. Malbot, Fontaine-André 9, téléphone 52.093.

GRANDE MISE EN VENTE DE
TABLIERS pour dames et enfants
bien coupés, parfaitement finis, solides, pratiques, élégants
TRÈS BON MARCHÉ

TABLIER-BLOUSE mérinos, grand teint, à dessins très nouveaux, façon croisée, revers fantaisie et poches, garnis biais blancs, taille 42 à 50 — 4.90

TABLIER-BLOUSE en toile blanche garantie lavable, forme entièrement boutonnée, col Claudine, taille 42 à 48 — 4.90

TABLIER-BLOUSE en mérinos-cachemire, dessins haute nouveauté, qualité garantie lavable, forme entièrement boutonnée, col Claudine. taille 42 à 48 — 5.90

TABLIER-BLOUSE en mérinos-cachemire, forme haute nouveauté, ½ tailleur, belle coupe avec martingale, revers fantaisie, très jolis dessins, taille 42 à 48 — 5.90

TABLIER hollandais en cretonne lavable, jolies impressions nouvelles, au choix 1.45

TABLIER hollandais en crêpe de Chine soie rayonne, dessins haute nouv. au choix 2.50

TABLIER holandais en crêpe marocain soie rayonne, dess. très à la vogue, au choix 3.50

TABLIER cuisine en mi-fil rayures fantaisie au choix —.95

TABLIERS cuisine en mi-fil, qualité supérieure au choix 1.90 1.60 1.25

TABLIERS caoutchouc, qualités recommandées au choix 2.75 et 1.95

TABLIERS JARDINIERS pour enfants, en reps bonne qualité, garnis poche, sac de billes au choix —.95

TABLIERS HOLLANDAIS pour fillettes, en cretonne, impressions petites fleurs, grandeur 45 à 70 . . . . . au choix 1.25

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

Saucisse à rôtir et atriaux
garantis pur porc

Saucisses au foie
avec jus, garanties pur porc extra

Ménagères, profitez !

BELL

Eau Minérale Henniez-Lithinée
Ne vous laissez pas tromper.
Dites : « Henniez-Lithinée » !!
Se vend dans les cafés-restaurants en demi et quart de bouteille

Orangeata Sissa
l'idéale Eau minérale de Sissach au pur jus d'oranges

Dépositaires : Fischer frères
Téléphones :
Marin 75.311, Auvernier 62.183 Neuchâtel 52.275

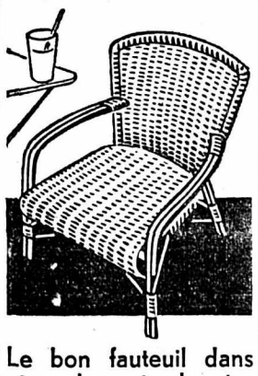

Le bon fauteuil dans tous les prix depuis Fr. 11.80 chez
SCHINZ MICHEL
Rue Saint-Maurice 10 - Neuchâtel
S. E. N. J.

STORES EXTERIEURS
grand choix de tissus
Réparation de tous les systèmes
Jean PERRIRAZ
TAPISSIER
11, Faubourg de l'Hôpital
NEUCHATEL
Téléphone 53.202

Myrtilles fraîches de la montagne
10 kg. Fr. 5.30, 5 kg. Fr. 2.75.
Frères Manfrini, Ponte Cremenaga (Tessin). AS11180

Faites-vous connaître par la publicité.
Une bonne publicité frappe l'œil du public et l'oblige à lire.

LA VIE NATIONALE

Après avoir approuvé le compte d'Etat le Conseil national ouvre un débat sur la franc-maçonnerie

L'attitude des catholiques

On attendait avec curiosité l'opinion de la droite catholique. Elle chargea de cette tâche l'un de ses représentants, habile dialecticien entre tous, M. Wick, de Lucerne.

M. Wick commença par déclarer nettement que l'Eglise catholique avait été en tout temps l'adversaire de la franc-maçonnerie et qu'elle le resterait. Les papes ont condamné les loges, naguère, aussi sévèrement qu'ils condamnent aujourd'hui le communisme et certaines manifestations du nazisme, parce que les loges mènent contre Rome une lutte sans merci. Mais, les catholiques entendent combattre sur le terrain de l'idéologie. Ils comprennent fort bien qu'il est impossible à l'Etat de considérer le problème sous cet angle-là. L'Etat ne doit examiner qu'un point : la franc-maçonnerie exerce-t-elle une activité dangereuse? Si oui, elle tombe sous le coup de l'article 56 de la Constitution et peut être interdite sans autre, sinon, elle ne doit pas faire l'objet d'une mesure d'exception. Et, sans faire la moindre concession aux loges, regrettant même que parfois le message du Conseil fédéral prenne le ton de l'apologie, M. Wick déclare qu'on ne peut reprocher à la franc-maçonnerie aucune activité mettant en danger la sécurité de l'Etat. Donc, juridiquement, une interdiction ne se justifie pas.

Politiquement non plus, d'ailleurs. La belle époque est passée pour la franc-maçonnerie. Celle-ci n'a plus sa puissance d'antan. En la persécutant, on n'arrivera qu'à lui rendre un peu de cette importance qu'elle a perdue. C'est pourquoi, le groupe catholique n'approuve pas le projet d'initiative, tout en restant, pour des raisons de principe, adversaire de la franc-maçonnerie.

Dans les autres groupes

Au nom des radicaux, M. Gut, de Zurich, combattit également l'initiative, dans laquelle il voit une première étape vers l'Etat totalitaire.

M. Huber, pour les socialistes, s'efforça de détruire certaines légendes, celle en particulier des accointances entre la franc-maçonnerie et les partis d'extrême-gauche. La franc-maçonnerie, en tant que bastion de la tolérance, a été persécutée aussi bien par la dictature bolchéviste que par les autres dictatures. L'orateur reconnaît qu'avec leurs secrets, leurs symboles, leurs rites, les francs-maçons restent en partie responsables de la méfiance, très généralement répandue dans le peuple, qui s'attache à leur association. Mais, l'amour du symbole et du mystère se retrouve dans bien d'autres organisations. En outre, le « secret » maçonnique est moins dangereux pour l'Etat que le « secret » que des politiciens gardent sur leurs relations avec certaines grosses entreprises du capitalisme international.

Pour les communistes, l'occasion était belle de se réclamer de la même protection que les francs-maçons. A entendre M. Walther, de Zurich, la liberté d'association doit être reconnue aussi bien aux sections de la IIIme Internationale qu'aux adeptes de la maçonnerie. Et, tout en apportant son appui à la proposition du Conseil fédéral (une fois n'est pas coutume), c'est un plaidoyer « pro domo » que prononça le représentant de Moscou.

Il n'est pas jusqu'à M. Oeri, de Bâle, qui, par respect pour le droit d'association, pierre d'angle du régime démocratique, n'annonça l'adhésion du groupe libéral aux conclusions du rapport gouvernemental. M. Oeri défendit même le droit au secret, qui est l'une des manières de respecter l'individualisme. Si on s'en prend au «secret» des sociétés maçonniques, qui sait si on ne finira pas par interdire d'autres « secrets » encore, celui du vote ou, comme le réclamait M. Walther, communiste, celui des banques ?

Entre temps, on avait entendu un autre M. Walter, d'Olten et député catholique, appuyer la proposition Gadient réclamant la suppression des sociétés secrètes, sans en nommer aucune particulièrement.

Après ces interventions (toutes de députés n'appartenant à aucune des sociétés en cause), on connaît l'opinion de la Chambre. Mais la géographie parlementaire ne sera sans doute pas l'exacte image de la géographie électorale. Il n'en reste pas moins que les débats ont apporté de sérieux arguments aux adversaires de l'initiative et qu'en particulier, l'attitude du groupe catholique fera une certaine impression dans le peuple.

G. P.

Eh, oui! voici l'été

...Si vous saviez comme on a la peau plus fraîche et reposée quand on se rase, sans blaireau ni savon, avec le

RAZVITE

et comme c'est plus vite fait.

La boîte de 125 gr. 1.80

Au Conseil des Etats

La Chambre aborde la gestion du Conseil fédéral.

La commission demande au Conseil fédéral de faire figurer à l'avenir dans le rapport annuel quelques remarques générales sur sa politique.

L'affaire éthiopienne

M. Malche (Genève, rad.) rapporte sur la gestion du département politique.

La commission approuve l'attitude du Conseil fédéral dans l'affaire éthiopienne. L'occupation de l'Ethiopie par l'Italie étant un fait, la reconnaissance d'un nouvel état de choses porte sur le présent et non sur le passé.

M. Wenk (Bâle-Ville, soc.), s'exprimant au nom du groupe socialiste de la Chambre Haute, propose d'insérer dans l'arrêté sur l'approbation de la gestion ces mots : « L'assemblée fédérale regrette la reconnaissance « de jure » de la souveraineté de l'Italie sur l'Ethiopie. »

M. Motta, chef du département politique, estime qu'il est profondément regrettable qu'une proposition de cette nature qui, si elle était acceptée, risquerait de troubler les excellentes relations entre la Suisse et l'Italie, ait pu être formulée par un député.

Contrairement à ce qu'a dit M. Wenk, la reconnaissance « de jure » (qui a un caractère définitif au contraire de la reconnaissance « de facto ») n'implique nullement un jugement moral sur les conditions dans lesquelles s'est faite la conquête. La Suisse avait-elle un intérêt à faire une distinction subtile et inexistante entre la reconnaissance « de jure » et la reconnaissance « de facto » ? Personne ne saurait s'imaginer aujourd'hui que les faits peuvent être changés sans nouvelle guerre. Etait-il indiqué, dans ces conditions, de laisser subsister un doute et de créer des difficultés ?

La véritable politique de la Suisse dans la S. d. N. consiste à tout faire pour que l'Italie ne quitte par la ligue et que l'Allemagne retrouve le chemin de Genève. Or, l'acte de la Suisse reconnaissant la souveraineté italienne sur l'Ethiopie est un des facteurs qui permettra à l'Italie de reprendre son activité au sein de la S. d. N.

M. Motta demande de rejeter la proposition Wenk.

On votera à la fin du débat sur la gestion.

La musique de Landwehr fribourgeoise dément avoir été mal reçue à Paris

FRIBOURG, 8. — La musique fribourgeoise de la Landwehr communique :

« Des rumeurs fantaisistes circulent dans la presse et dans le public au sujet de prétendues provocations et avanies dont les musiciens fribourgeois auraient été victimes au cours de leur voyage à Paris, du 26 au 30 mai dernier, où ils avaient été appelés comme musique officielle lors de l'inauguration du pavillon suisse de l'Exposition internationale.

» La musique de Landwehr et son comité opposent à ces racontars un démenti catégorique. Ils veulent ignorer les mobiles qui ont pu donner naissance à de telles inventions, mais estiment qu'il est de leur devoir de déclarer que l'accueil qui leur fut ménagé à Paris, a été, dès l'arrivée jusqu'à l'instant du départ, d'une inaltérable amabilité et qu'en particulier, la population du quartier de Billancourt où logeaient les musiciens, s'est montrée à leur endroit de la plus parfaite et de la plus gracieuse courtoisie. »

Emissions radiophoniques

de mercredi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS: 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, musique variée par l'O. R. S. I. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre. 18 h., pour la jeunesse. 18.45, intermède. 19 h., causerie sur le peintre de la croix. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., conc. par le R. O. 20.55, causerie sur Salacrou. 21.15, suite du conc. 22 h., jazz-hot. 22.30, météo.

Télédiffusion : 8.30 (Montpellier), orchestre. 11.30 (Tour Eiffel), disques. 12 h. (Lugano), disques. 13.50 (Limoges), disques. 16 h. (Rennes), conc. symph. 22.35 (Berlin), danse.

BEROMUNSTER : 10.20, radio scolaire. 12 h., conc. par le petit orchestre R. S. A. 12.40, conc. par le R. O. 17 h., musique de chambre. 17.40, disques. 18 h., pour les enfants. 18.30, violon et piano. 19.30, « Lohengrin », opéra de Wagner.

Télédiffusion : 13.30 (Vienne), orchestre. 14 h., chant. 14.30 (Deutschlandsender), variétés. 16.05, conc. d'orchestre.

MONTE-CENERI : 12 h., disques. 12.40, conc. par le R. O. 17 h., musique de chambre. 19.30, « Lohengrin », opéra de Wagner.

Télédiffusion (progr. européen pour Neuchâtel) : 12 h. (Lyon), orchestre. 13 h. (Limoges), musique légère. 13.50, disques. 16 h. (Rennes), orchestre. 17 h. (Grenoble), orchestre. 17.45 (Lyon), musique de chambre. 20 h. (Vienne), conc. récréatif. 20.30 (Tour Eiffel), « La maison du chat qui pelote », d'après Balzac.

RADIO-PARIS : 12 h. et 13.30, orchestre Visciano. 14 h., poèmes symphon. français. 16.30, piano. 20.15, «Oedipe », opéra de Sacchini.

MILAN : 17.15, chant. 21.35, conc. symphon.

ROME : 17.15, violon et piano. 21 h., « L'incoronazione di Popea », mélodrame de Monteverdi.

LYON : 17.45, musique de chambre.

STRASBOURG : 20.30, conc. nordique.

LILLE : 20.45, concert.

BERLIN : 21 h., conc. Liszt.

VARSOVIE : 21 h., récital Chopin.

STUTTGART : 21.15, musique de chambre.

PARIS P. T. T. : 18 h., violon. 21.30, musique de chambre.

VIENNE : 21.40, chant.

POSTE PARISIEN : 23 h., gala Sacha Guitry.

Les trois touristes disparus en pays uranais furent victimes d'une avalanche de pierres

ERSTFELD 8. — Mardi matin, à 6 heures, les trois touristes d'Unter-Aegeri disparus depuis dimanche sur la paroi septentrionale du Krönten, ont été trouvés morts peu au-dessous du sommet principal. Il semble qu'ils aient été victimes d'une avalanche de pierres et qu'ils aient fait une chute de 70 à 80 mètres.

A en juger d'après leurs blessures la mort paraît avoir été instantanée. Les trois cadavres furent descendus mardi d'abord à la cabane du Krönten, d'où ils seront transportés mercredi à Erstfeld.

Les assassins du père Gard devant la Cour d'assises genevoise

GENEVE, 8. — Mardi ont commencé devant la Cour d'assises les débats de l'affaire de Vessy.

Les faits remontent au 14 septembre dernier. Un septuagénaire, M. Charles Gard, surnommé « l'ermite de Vessy », habitant une petite villa isolée, avait été tué à coups de revolver, puis égorgé et son corps fut traîné à travers champs pour être précipité dans l'Arve.

Le crime avait eu le vol pour mobile. Les assassins avaient pu s'emparer d'une somme de 800 francs, mais par la suite des fouilles effectuées par la police dans la villa, amenèrent la découverte de coffrets scellés dans des murs et contenant des billets, des pièces d'or et d'argent, représentant une somme totale d'environ cent mille francs.

Sur le banc d'accusation, ont pris place les trois principaux inculpés, les nommés Jules Baudevin, Maurice Allison et Jean Moine, qui tous habitent Genève, ainsi qu'un complice, Gottfried Schläppi. On pense que les débats dureront deux jours.

Au CASINO D'EVIAN

DANS LE HALL

Mercredi 9 et jeudi 10 juin après diner

THE COMOEDIAN HARMONISTS

une heure de gaieté artistique suivie d'une soirée dansante avec le fameux

DAWEN ORCHESTRA et son SWEET JAZZ

AU RESTAURANT

Repas à la « Petite Carte » Prix fixe Fr. 25.-, argent français

BOULE - ROULETTE BACCARA de Monte-Carlo

Grave collision non loin de la frontière genevoise

Un curé est tué, son vicaire grièvement blessé

GENÈVE, 8. — Un grave accident d'automobile est survenu mardi à deux kilomètres de Gex (Ain) à un carrefour réputé dangereux. Une voiture conduite par l'abbé Thillier, curé de Divonne, qui avait à ses côtés l'abbé Picard, son vicaire, est entrée en collision avec un camion-automobile. Sous la violence du choc, l'automobile fut mise hors d'usage. L'abbé Thillier fut tué sur le coup et l'abbé Picard grièvement blessé. Le camion culbuta dans un fossé, mais ses occupants sont indemnes.

Bagarre sanglante en Argovie

Des coups de feu ; des blessés

BROUGG, 8. — Des coups de revolver ont été tirés au cours de la nuit à Effingen, deux hommes ont été blessés. Un cordonnier de Zurich, âgé de 37 ans, avait eu des relations avec une femme mariée qui servait momentanément dans un café d'Effingen et qui, depuis quelque temps, refusait ses avances. A la fermeture du café, le cordonnier dut quitter l'établissement.

Le cafetier remarqua qu'un homme rôdait autour de la maison. Il fit une tournée et rencontra le cordonnier dans une remise. Les deux hommes en vinrent aux mains. Le cordonnier saisit son revolver et tira trois coups. Le cafetier, atteint à l'abdomen dut être transporté à l'hôpital où il fut opéré. Un citoyen d'Effingen, qui était accouru à l'aide du cafetier, fut légèrement atteint d'une balle. Quant au cordonnier, il s'est enfui dans la forêt et n'a pas encore été retrouvé.

Un ingénieur fribourgeois grièvement blessé dans un accident d'auto

FRIBOURG, 8. — M. Rossier, ingénieur des ponts et chaussées du canton de Fribourg, rentrant à Fribourg en automobile par la route de Prez, dans la nuit de lundi à mardi, s'est jeté près de Corjolens, contre un rouleau compresseur garé au bord de la chaussée. M. Rossier a été trouvé inanimé par un automobiliste, la poitrine enfoncée par le volant de sa voiture. Son état est grave.

Le tremblement de terre a été fortement ressenti en Haute-Engadine

SAMADEN, 8. — Un fort tremblement de terre a été ressenti dans toute la Haute-Engadine au cours de la nuit de lundi à mardi, à 0 h. 45. Des objets se déplacèrent dans les chambres et on entendit un sourd grondement parcourant la région en direction ouest-sud-ouest-nord-est.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

L'épuration de l'armée rouge par Staline

On ne dément pas la nouvelle de l'arrestation de Touchatchevsky

MOSCOU, 8 (D. N. B.). — On annonce officiellement que, par décision du commissaire à la guerre Vorochilov, le commandant du district militaire de Moscou, le commandant d'armée Berlov, a été nommé commandant du district militaire de la Russie-Blanche.

On ne sait rien au sujet de l'ancien commandant de ce district, le commandant Ouborevitch, qui passait pour l'un des chefs les plus capables de l'armée rouge, et qui avait des rapports étroits avec le maréchal Touchatchevsky.

Quant à l'affaire Touchatchevsky, les instances soviétiques officielles gardent un mutisme complet. Mais les journaux officieux n'ont pas démenti les nouvelles de la presse étrangère relatant son arrestation.

Naufrage d'un baleinier au large de Brême

Douze disparus

BREME, 8 (D. N. B.). — Le baleinier «Rau 3», en opérant un virage, s'inclina fortement, pour s'enfoncer ensuite dans les flots. Huit personnes purent être repêchées. On croit que douze membres de l'équipage ont péri. Le baleinier gît au fond de la mer, au large de l'écluse nord.

Le lancement d'un nouveau croiseur allemand

KIEL, 8 (D. N. B.). — En présence du chef suprême de la marine de guerre, l'amiral général Räder, mardi a été mis à l'eau, à Kiel, un nouveau croiseur de dix mille tonnes, qui portera le nom de « Blücher ».

Dernière minute

Des manifestations hostiles à M. von Neurath éclatent à Belgrade

VIENNE, 9. — On mande de Belgrade que des étudiants extrémistes de gauche et juifs ont organisé des manifestations à l'occasion de la visite du ministre des affaires étrangères du Reich, le baron von Neurath.

Des groupes d'étudiants ont passé devant la légation de France en chantant la « Marseillaise » et poussant des cris hostiles à l'Allemagne. Trente-cinq étudiants ont été arrêtés. Au cours d'une perquisition à un foyer d'étudiants, la police a saisi des tracts contre le chancelier Hitler et l'Allemagne.

En Belgique, une femme met au monde quatre garçons

NEVERS, 8 (Havas). — Mme Louis Dautun, âgée de 38 ans, domiciliée à Nevers, vient de mettre au monde quatre enfants du sexe masculin, tous normalement constitués. Le premier né est mort, les trois autres et la mère sont en bonne santé.

Les sports

CYCLISME

Pour le prochain Tour de France

Le Suisse Gottlieb Weber a été engagé pour le prochain Tour de France cycliste.

OLYMPISME

La réunion du comité international

Le comité international olympique s'est réuni à Varsovie. Vingt et une nations étaient représentées. Parmi les discussions engagées, relevons la proposition de l'Allemagne demandant que le vol à voile soit compris dans le programme olympique. Cette suggestion fut renvoyée à la Fédération aéronautique internationale pour préavis. L'Allemagne a demandé ensuite que le film soit admis aux concours d'art olympique. Cette proposition a été repoussée. Toutefois, le comité prévoit une médaille d'or pour récompenser le meilleur film sportif.

La Suisse a présenté une demande en vue d'un salut olympique international. Sa proposition n'a pas été acceptée.

FOOTBALL

Le match France - Italie

Le match France - Italie, renvoyé dans les circonstances que l'on sait, a été fixé au 5 décembre prochain.

L'« Estafette de la Jungfrau » aura lieu le 13 juin

L'« Estafette de la Jungfrau », organisée par « Sport », aura lieu pour la quatrième fois le 13 juin. La longueur de la course est de 533 km. et sera effectuée par des coureurs, des cyclistes, des avions, des automobiles, des skieurs et des alpinistes. Le parcours part de Zurich sur Dübendorf, Jungfraujoch, Aletschgletscher, Fiesch, Sion, Lausanne, Dübendorf.

AVIATION

Un nouveau record féminin du vol à voile

L'aviatrice Eva Schmidt a établi, avec un parcours de 255 km., un nouveau record féminin du monde de vol à voile.

Une épreuve Istres - Damas - Paris sera organisée en août

L'Aéro-club de France communique que le ministère de l'air a approuvé le projet d'une épreuve Istres-Damas - Paris le 20 août à disputer par les concurrents engagés dans l'épreuve New-York - Paris qui dut être annulée.

HOCKEY SUR TERRE

Racing Zurich - Young Sprinters Neuchâtel

La ligue suisse de hockey sur terre vient de fixer au dimanche matin 13 juin, sur le terrain de Grasshoppers, à Zurich, le match de finale entre Racing H. C. I de Zurich et Young Sprinters H. C. I de Neuchâtel.

L'arbitrage sera confié à MM. Benninger et Mundinger.

Le même jour, et sur le même terrain, se disputera la finale du championnat suisse de série A entre Red Sox H. C. et Olten H. C.

Théâtre du Jorat

Soirées. — Vu l'affluence sans précédent, deux représentations exceptionnelles auront lieu les samedis 19 et 26 juin, à 20 heures. Horaire spécial de trams (Dép. de Lausanne-Tunnel à 18 h. 41 et 18 h. 59, arr. à Mézières 19 h. 31 et 19 h. 44). Les trains au départ de Lausanne seront retardés dans toutes les directions pour permettre le retour.

Places de Fr. 2.20 à 6.60. Location Intérêts de Lausanne, 2, avenue du Théâtre (de 10 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 18 h. 30, samedi jusqu'à 17 h. Fermé le dimanche). Tél. 29.040 et en tout temps à Mézières : Gilliéron et Cie. Tél. 9.132.

Les places retenues qui n'ont pas été retirées 10 minutes au moins avant le début du spectacle seront mises en vente. Les portes seront rigoureusement fermées au début de chaque acte. Vu l'affluence, ne pas monter à Mézière sans billet, avant d'avoir téléphoné au 9.132 pour s'assurer qu'il reste des places. P 368 L

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE NEUCHATEL

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
d = demande o = offre

ACTIONS	7 juin	8 juin
Banque nationale	—.—	—.—
Crédit suisse	670.— d	685.— d
Crédit foncier neuch.	575.— d	575.— d
Soc. de banque suisse	630.— d	640.— d
La Neuchâteloise	440.— d	440.— d
Câb. électr. Cortaillod	2725.— d	2725.— d
Ed. Dubied & Cie	484.50	475.— d
Ciment Portland	890.— d	890.— d
Tramways Neuch. ord.	220.— o	220.— o
» » priv.	410.— o	410.— o
Imm. Sandoz-Travers	300.— o	300.— o
Salle des concerts	—.—	—.—
Klaus	240.—	250.— o
Etabliss. Perrenoud	450.— o	450.— o
Zénith S. A., ordin.	72.— o	72.— o
» » privil.	85.— d	85.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuch. 3 ½ 1902	97.— d	98.— d
Etat Neuch. 4 % 1907	100.— d	100.— d
Etat Neuch. 4 % 1931	99.25	99.25 d
Etat Neuch. 2 ½ 1932	90.—	90.— d
Ville Neuch. 3 ½ 1888	99.— d	99.— d
Ville Neuch. 4 ¼ 1931	100.50 d	100.50 d
Ville Neuch. 4 % 1931	100.50 d	100.75
Ville Neuch. 3 ¾ 1932	99.— d	99.— d
Ch.-de-Fnds 4 % 1931	75.— d	73.— d
Locle 3 ¾ % 1903	—.—	—.—
Locle 4 % 1899	72.50 o	72.50 o
Locle 4 ¼ 1930	72.— o	72.— o
Saint-Blaise 4 ¼ 1930	101.— d	101.— d
Crédit foncier N. 5 %	104.50 d	104.50 d
Ed. Dubied Cie 5 ½	101.60 d	101.60 d
Tramways 4 % 1903	—.—	—.—
J. Klaus 4 ½ 1931	100.50 d	100.50 d
Et. Perren. 1930 4 ½	97.— d	97.— d
Suchard 5 % 1913	100.50 d	100.50 d
Suchard 4 ½ 1930	101.75 d	101.75 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse (Cours de clôture)

BANQUES ET TRUSTS	7 juin	8 juin
Banq. Commerciale Bâle	119	121
Un. de Banques Suisses	306	311
Société de Banque Suisse	642	641
Crédit Suisse	683	682
Banque Fédérale S. A.	522	525
Banq. pour entr. élect.	640	650
Crédit Foncier Suisse	280	284
Motor Columbus	346	345
Sté Suisse indust. Elect.	495	498 d
Sté gén. indust. Elect.	375	371
Sté Suisse-Amér. d'El. A	75	75 ½
INDUSTRIE		
Aluminium Neuhausen	2730	2750
Bally S. A.	1400	1405
Brown Boveri & Co S. A.	218	218
Usines de la Lonza	115	119
Nestlé	1052	1050
Entreprises Sulzer	750	750
Sté Industrie Chim. Bâle	5890	5880 d
Sté ind. Schappe Bâle	890 o	900
Chimiques Sandoz Bâle	7700 d	7700
Sté Suisse Ciment Portl.	900 d	900 d
Ed. Dubied & Co S. A.	484	482 o
J. Perrenoud Co Cernier	450 o	450 o
Klaus S. A. Locle	240	250 o
Câbles Cortaillod	2750 o	2750 o
Câbleries Cossonay	1800 o	1760 d
ACTIONS ÉTRANGÈRES		
Hispano Americana Elec.	1730	1740
Italo-Argentina Electric.	254	252
Allumettes Suédoises B	26¼	26¾
Separator	133 d	135
Royal Dutch	1007	1020
Amér. Enrop. Secur. ord.	53¼	53

Cours des métaux à Londres

Clôture du 7 juin

Cuivre cpt. : ferme, 59 ½. Argent cpt.: 20 5/16. Etain cpt.: soutenue, 253 5/8. Or : 140.8 ½.

BOURSE DE GENÈVE

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
m = prix moyen entre offre et demande
d = demande o = offre

ACTIONS	7 juin	8 juin
Banque nation. suisse	—.—	—.—
Crédit suisse	677.50	690.—
Soc. de banque suisse	640.—	644.—
Générale élec. Genève	372.50	371.—
Motor Columbus	343.50	344.— m
Amér. Eur. Sec priv.	465.—	466.50
Hispano Américan E.	345.—	345.50
Italo-Argentine électr.	253.50	253.50
Royal Dutch	1009.—	1008.50
Industrie genev. gaz	397.50 m	395.—
Gaz Marseille	—.—	—.—
Eaux lyonnaises capit.	—.—	254.—
Mines Bor. ordinaires	—.—	523.—
Totis charbonnages	279.— m	279.—
Trifail	23.50 m	22.25
Aramayo mines	40.25 m	40.25
Nestlé	1054.—	1053.50
Caoutchouc S. fin.	53.10	52.60
Allumettes suéd. B	26.25	—.—
OBLIGATIONS		
4 ½ % Fédéral 1927	—.—	—.—
3 % Rente suisse	96.25	—.—
3 ½ Chem. de fer AK	102.05	102.05
3 % Différé	98.25	98.25
4 % Fédéral 1930	—.—	—.—
3 % Défense nationale	100.—	99.95 m
Chem. Franco-Suisse	521.50 m	522.50 m
3 % Jougne-Eclépens	474.—	474.50
3 ½ % Jura-Simplon	100.25	100.40
3 % Genève à lots	127.—	127.—
4 % Genève 1899	—.—	512.—
3 % Fribourg 1903	491.—	492.—
4 % Argentine 1933	103.40	103.40
4 % Lausanne	—.—	—.—
5 % Ville de Rio	153.—	153.—
Danube Save	49.50 m	49.25
5 % Ch. Franç. 1934	1138.—	1137.50 m
7 % Chem. fer Maroc	1180.— m	1182.50 m
6 % Paris - Orléans	—.—	—.—
6 % Argentine céd.	—.—	—.—
Crédit f. Egypte 1903	280.—	282.50 m
Hispano bons 6 %	343.—	344.— m
4 ½ Totis char. hong.	—.—	—.—

Les changes baissent légèrement, sauf Bruxelles 73.78 ¾ (+ 3 ¾) et Buenos-Aires 133.75 (+ 25 c.), Paris 19.50 ½ (— 1 c.), Livre sterling 21.60 (— 1 ½), Amsterdam 240.75 (— 10 c.), Stockholm 111.27 ½ (— 7 ½), Oslo 108.50 (— 10 c.), Copenhague 96.40 (— 10 c.), Dollar 4.38. En bourse, ce sont encore les Banques qui se signalent par leur fermeté, gagnant de 3 fr. (Banque Suisse 646) à 10 fr. (Crédit Suisse 690). Banque Nationale 635 (600 le 13 mai écoulé). Electro-Zurich 652 (+ 17), American priv. 468 (+ 3), Société générale d'électricité 371 (— 4), Eaux Lyonnaises 253 (— 4, le 4 courant), Bor ordin. 521 (— 4), Caoutchoucs 52 ½ (— ¾), Obligations 3 ½ Ville de Genève nouv. 971 (+ 2), dito 3 ¾, 1020 (+ 2), dito 4 ½, 528 (+ 3), 5 ½ dito 1052 (+ 2). 4 % Ville de Copenhague 519, 17 (+ 2).

Caisse de prêts

La situation au 31 mai 1937 de la Caisse de prêts de la Confédération suisse présente à l'actif les postes suivants : Engagements pour le fonds de garantie: 100 millions ; avances sur nantissement : 31,916,681 fr. 15 ; avoirs à la Banque nationale suisse 214,517 fr. 33 ; autres articles de l'actif : 83,202 fr. 07. Total : 138,214,460 fr. 55.

Le passif se présente ainsi : Fonds de garantie : 100 millions de francs ; fonds de réserve : 3,942,837 fr. 93 ; billets de change réescomptés : 13,500,000 fr. ; créditeurs divers : 17,727,820 fr. ; autres articles du passif : 3,043,802 fr. 62, soit au total : 138,214,460 fr. 55.

Coût de la vie

L'indice suisse du coût de la vie, qui est calculé chaque mois par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, était à 136,3 à fin mai 1937 (juin 1914 = 100), contre 136,7 à la fin du mois précédent (— 0,3 %) et 129,5 à fin mai 1936 (+ 5,3 %). La légère baisse qui s'est produite provient exclusivement des loyers qui ont fait l'objet d'une nouvelle enquête en mai 1937. L'indice des loyers s'est abaissé de 177 à 175 (— 1,2 %) depuis un an. L'indice de l'alimentation reste à 129, l'indice du chauffage et de l'éclairage à 116.

Publicitas

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Publicitas S. A., société suisse de publicité, s'est réunie le 7 juin à Lausanne. La société, comme d'autres entreprises suisses, a souffert de la situation internationale, de sorte que le conseil d'administration a pris la sage détermination, ratifiée à l'unanimité par l'assemblée, d'amortir ou de réaliser ses participations à l'étranger. En définitive, la perte d'exercice s'élève à 4,428,810 fr. 70 c., comprenant le déficit d'exploitation de 1,970,271 fr. 25 et les amortissements de 2,458,539 fr. 45. Conformément aux propositions du conseil, l'assemblée a voté le report à nouveau de cette somme, augmentée du solde passif de l'exercice 1935 de 356,025 fr. 55. En effet, une réorganisation financière du bilan est apparue comme prématurée, tant que restent en présence certaines procédures engagées en vue de l'adaptation de fermages onéreux et que, par conséquent, une conclusion définitive n'est pas possible quant aux sacrifices que peut encore exiger l'exploitation en Suisse.

« Migros »

L'assemblée générale de « Migros », à Zurich, a approuvé les comptes, qui se soldent par un bénéfice net de 124,224 francs ; il est affecté à des réserves et à des œuvres de prévoyance sociale. Le chiffre d'affaires a augmenté en 1936 de 10 % sur 1935 ; l'augmentation n'est due qu'en partie aux hausses de prix mondiaux.

COURS DES CHANGES

du 8 juin 1937, à 17 h.

	Demande	Offre
Paris	19.45	19.55
Londres	21.57	21.61
New-York	4.37	4.39
Bruxelles	73.70	73.90
Milan	22.90	23.15
» lires tour.	—.—	20.80
Berlin	175.—	176.—
» Registermk	—.—	112.—
Madrid	—.—	—.—
Amsterdam	240.70	241.—
Vienne	81.60	82.10
Prague	15.19	15.34
Stockholm	111.20	111.50
Buenos-Ayres p	132.50	134.50
Montréal	4.37	4.39

Carnet du jour

Place du Port : 20 h. Cirque Knie.

CINEMAS

Apollo : Le naufrage du Titanic.
Palace : San-Francisco.
Théâtre : Les lois de la prairie.
Caméo : La châtelaine du Liban.
Chez Bernard : La nouvelle heure joyeuse de Mickey.

Notre grand choix en

Robes d'été

Une visite s'impose — Comparez nos prix

Crêpe de Chine impr. pure soie la robe **22.50**

Crêpe de Chine impr. pure soie la robe **32.-**

Soie lavable, jolies rayures nouvelles la robe **32.-**

Robes habillées en voile imprimé la robe **28.50**

Robes nouvelles en lin couleurs mode . . . . . la robe 28.— 26.— **19.50**

Robes de soie unies noir, marine, couleurs . . . . la robe 35.— 28.— **25.-**

Wirthlin & Cie
TÉL. 51.583 NEUCHATEL
RUES St MAURICE et St HONORÉ
SPÉCIALISTES DE LA NOUVEAUTÉ

Louez un véritable

Frigidaire

Fr. 28.- par mois

PAUL EMCH, agent, Colombier

CHEZ BERNARD Jeudi 3 h.
DERNIÈRE GRANDE MATINÉE DE
La nouvelle heure joyeuse de Mickey
Une splendide pêche aux MONSTRES MARINS
Aux actualités : LA CATASTROPHE DU DIRIGEABLE « HINDENBOURG »
Enfants : 50 c. et 80 c. Adultes : Fr. 1.— et 1.50
(jusqu'à jeudi, en soirée, même programme)

Voilà les vraies bonnes pâtes !

Les „NON PLUS ULTRA" aux œufs frais : pas chères, vu qu'elles sont très profitables, savoureuses et saines. Une bonne ration ne revient qu'à 15 cts.

WENGER & HUG S.A.
GÜMLIGEN ET KRIENS

SA 7887 B

Les meilleurs bouillons se font au **Cénovis**, riche en vitamines. En vente partout.

Vin blanc
Neuchâtel 1936
la bouteille Fr. **1.10**
Prix spéciaux à partir de 25 bouteilles
EPICERIES
PORRET

Canot 5 m. 50 de long
deux paires de rames assises, une paire debout, à vendre avec motogodille «Archimède» 2,5 HP, huit places. Prix 700 francs. S'adresser à E. Staempfli père, Auvernier 116.

Un coup de téléphone

et nous sommes à votre service

Carl Donner
Serrurerie
NEUCHATEL
Bellevaux 8
Téléphone 53.123
Toutes réparations
Volets à rouleaux
Sangle - corde

Décoppet Frères
entrepreneurs
MENUISERIE
CHARPENTERIE
PARQUETERIE
Tél. 51.267
Neuchâtel - Evole 49

Ferblanterie
Appareillage
Fritz Gross
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 52.056

Gypserie-Peinture
JOSEPH
BORNICCHIA
Neuchâtel
Téléphone 51.979
Bercles 3

PIFFARETTI & QUINCHE
Société anonyme
Electricité
NEUCHATEL - RUE DU BASSIN
TÉLÉPHONE 52.648

En cas de décès
adressez-vous immédiatement à
J. KELLER
Pompes funèbres - Central Deuil
Rue du Seyon 30
Téléphone
52.300

OBRECHT

le teinturier professionnel - Tél. 52.240 - Seyon 7b

Lavage chimique — Nettoyage à sec
Repassage américain — Deuil rapide

KNIE

Le programme vraiment surprenant de 1937 obtient partout un succès sensationnel

Aujourd'hui mercredi le 9 juin, à 20 h.

Grande représentation populaire

avec prix d'entrée considérablement réduits

de façon à rendre possible à tous la visite de ce magnifique spectacle

Assurez-vous des places au plus tôt

Prix populaire :

Places debout	Rr. -.60
Troisièmes	» 1.10
Secondes	» 1.60
Premières	» 2.—
Premières numérotées	» 2.40
Fauteuils numérotés	» 2.90
Loges	» 3.50

Location à l'avance : B. ISOZ, cigares, Hôtel du Lac, Neuchâtel, ainsi qu'à la caisse de la ménagerie, de 10 à 18 heures. SA 7188 St

---

Armée du Salut
JEUDI 10 JUIN, à 20 heures - ECLUSE 20

Consécration missionnaire
présidée par
les commissaires WICKBERG
plusieurs officiers partant pour le Congo belge
Invitation cordiale à tous !

Un joli
Sac de dame
pour l'été
Vous le trouverez à la maroquinerie
E. Biedermann
Neuchâtel

Schwarzenegg **Hôtel Bären**
près Thoune, 920 m.
Lieu de vacances idéal, à proximité des forêts, pâturages
Pension Fr. 6.— à 7.—. Prospectus. Téléphone 6
A.S. 7959 B. Fr. BERGER.

COLLECTE DU 1er AOUT 1937

en faveur de la
Croix - Rouge suisse

Pendant le mois de juillet, achetez les cartes de la ✚ Rouge

Le 1er août les INSIGNES de la FÊTE NATIONALE !

Comité de la Croix-Rouge, Section de Neuchâtel

Chemins de fer fédéraux

Train spécial

à prix réduits pour
l'Oberland bernois et le Haut-Valais
Dimanche 13 juin 1937

EXTRAIT DE L'HORAIRE

6.45	dép.	Neuchâtel	arr.	21.58	
7.47	arr.	Berne	dép.	20.58	
8.42	»	Thoune	»	19.35	19.44
9.16	»	Frutigen	»	18.57	19.10
9.38	»	Kandersteg	»	18.35	18.48
10.20	»	Brigue	»	—.—	17.55
10.00	arr.	Interlaken	(bateau)	18.15	—.—

Prix des billets aller et retour IIIme classe

Au départ de Neuchâtel pour

	Berne	Thoune	Frutigen	Kandersteg	Brigue	Interlaken
a)	3.55	5.60	7.60	9.25	13.35	8.05
b et c)	4.—	6.55	8.75	10.60	15.20	9.25
d)	—	—	—	17.90	—	—

a) Aller et retour par train spécial.
b) Aller le samedi, retour par train spécial.
c) Aller par train spécial, retour dans les 10 jours.
d) Aller le samedi jusqu'à Kandersteg, retour le dimanche au départ de Loèche-les-Bains.

Ce train sera mis en marche quel que soit le temps. Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc.

Une ère nouvelle — dès 1937, pour **les confitures** — en employant **pectine Wander** — blanche comme la neige, appétissante, commode, sans goût de pomme, brochure de recettes. **Prix** et **rendement** — plus avantageux **Economie** de **temps**, — de **peine** — de combustible — d'argent **Principes nutritifs** — des fruits frais conservés **Garantie formelle :** — en cas de **non réussite** — fruits, sucre **sont remboursés** — **ZIMMERMANN S.A.**

---

depuis **Fr. 2.25**
Le modèle chic chez
SCHINZ MICHEL
S. E. N. J.

Partout des fleurs
en pleine terre dans nos
caisses en éternit

arrées				
20	*25*	*30*	*35*	*40 cm.*
4.80	5.90	7.70	9.40	12.-

rectangulaires		
45/15	*60/15*	*80/15 cm.*
5.10	5.80	7.70
80/20	*90/20*	*100/120 cm.*
9.70	10.80	11.70

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

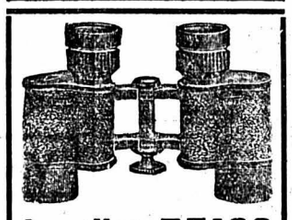

Jumelles ZEISS KERN
et d'autres premières marques dans tous les prix
Martin Luther
opticien-spécialiste
Place Purry
NEUCHATEL
Tél. 51.367

Pour fêtes
Drapeaux et oriflammes, lanternes vénitiennes, feux d'artifice, guirlandes, séries pour roues des millions, etc., etc.
Maison G. Gerster
Saint-Maurice 11

Entreprise de
Chauffage Jährmann
Parcs 103
Demander devis gratis
Installations
Réparations

Le goût au travail peut vous revenir si vous prenez cette précieuse habitude : 3 fois par jour de l'**ELCHINA**
Bout. ordg. frs. 3.75, grande bout. frs. 6.25, cure complète frs. 20.—

S.A. 3169 Z.

ÉCOLES PRIVÉES
INSTITUTS - PENSIONNATS

Cours d'allemand pour jeunes filles, à Grindelwald Altitude 1200 m. Chalet montagnard nouvellement construit. Meilleure situation. Quatre heures de leçons par jour. Grammaire, littérature, conversation. Cours : du 19 juillet au 28 août. Prix modérés. Prospectus par Kl. et H. Kaufmann-Studer, Chalet Heimetli, Grindelwald. Tél. 113.

TABLIERS

Très bon marché !

Parmi notre choix énorme, il en est certainement un pour vous, Madame !

Tablier-blouse en Vichy avec épaulettes, revers brodés fantaisie **2.45**

Tablier-blouse en forte toile blanche, revers bordés bleu, longues manches **3.50**

Tablier-blouse en cretonne blanche supérieure, col Claudine, boutonnant devant, forme cintrée, manches courtes **5.50**

Tablier-blouse en belle popeline imprimée, col Claudine, boutonnant devant et cintrée, manches courtes, sanforisé **5.90**

Tablier-blouse en mérinos supérieur imprimé, col Claudine, boutonnant devant et cintré, manches courtes **6.90**

Tablier-blouse blanc, en très beau madapolain, col nouveauté, crochant sur le côté et cintré, manches courtes **7.25**

Tablier-robe genre paysanne, en fort satin imprimé, encolure et manches courtes façon très originale, boutonnant devant et cintré **8.50**

Tablier hollandais en cretonne imprimée, nombreux dessins **1.65**

Tabliers de cuisine
fort coton à carreaux . . -.75
mi-fil rayé . . . . . -.95
mi-fil sup. rayure, broché 1.50

Tablier *pour* ***fillettes*** en mérinos imprimé, forme enveloppante, grand choix de dessins . . . **1.75**

La source de la qualité et du bon marché

JULES
BLOCH

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Dans le monde horloger

Le règlement du conflit du cadran

Selon la « Seeländer Volkstimme », de Bienne, le tribunal d'arbitrage qui a été institué pour trancher les divergences entre ouvriers et patrons de l'industrie horlogère a rendu sa première sentence dans le conflit de la branche des cadrans.

En ce qui concerne la question des vacances, le tribunal a donné complète satisfaction aux ouvriers, et en ce qui concerne les salaires, les ouvriers obtiennent de sensibles améliorations comparativement à leur situation précédente et comparativement aussi à la proposition patronale qui avait été refusée par les ouvriers.

Chronique de la protection des animaux

La montée à l'alpage

On nous écrit :

Juin nous ramène l'animation que nous aimons retrouver sur nos pâturages du Jura.

Si, au printemps, chacun apprécie les beautés de la nature pour qui sait contempler les œuvres du Créateur, pourquoi les animaux ne se sentiraient-ils pas aussi animés de ce soufle du renouveau ?

Si nous en doutons, il suffit d'assister à une de ces montées à l'alpage pour que, immédiatement nous comprenions combien les animaux sont sensibles. La preuve, la voulez-vous ?

Le vendredi 4 juin 1937, en gare des Hauts-Geneveys, arrivait un troupeau bovin de 180 pièces, provenant de Gümmenen et des villages voisins. Tout ce bétail, transporté par train spécial, a pris pied sur notre sol neuchâtelois, sans heurt, après un « voyage » de deux heures. Le bétail envagonné par nos Confédérés bernois — paysans énergiques et décidés — de 7 h. à 8 h., arrivait en gare des Hauts-Geneveys à 9 h. 45. Dans les vagons, il est plus simple « de loger » le bétail sans l'attacher, la sortie en est rendue plus facile. En effet, il a suffi de quinze minutes pour que ces 180 pièces soient hors des vagons.

Il est bien évident qu'au sortir du train, nos bergers ont fort à faire pour tenir en respect tout ce jeune bétail ivre de liberté, et qui s'empresse de prendre le large. La voix et les gestes de nos braves paysans parviennent à maîtriser ce grand troupeau (les cannes et bâtons n'ont été utilisés qu'à de rares occasions et encore bien légèrement, ce qui est tout à l'honneur de nos bergers), lequel peu à peu se range en un cortège qui déambule sur toute la largeur de la route nous conduisant à la Vue-des-Alpes, site connu et aimé des Neuchâtelois.

Les automobilistes toujours pressés... ont dû cette fois-ci laisser la priorité à leurs frères inférieurs... mais c'est de bonne grâce que les « as » du volant ont accepté la revanche.

Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec le gérant du troupeau et nous avons été frappés de l'organisation déployée. Rien n'est laissé au hasard. Chaque pièce de bétail a son numéro, lequel est placé au chalet ; ainsi pendant toute la durée de l'estivage chaque pièce conservera « la même place » à l'étable.

La S. P. A., section de Neuchâtel et environs, a jugé utile de déléguer son agent pour suivre cette « montée», aussi est-ce avec plaisir que tous les amis des animaux, et ils sont nombreux, apprendront les progrès qui se font de jour en jour. L'homme comprend qu'il y va de son propre intérêt à être doux avec le bétail. Il est vrai qu'il reste encore beaucoup à faire, mais nous avons confiance en l'avenir.

Nous ne voulons pas omettre de remercier publiquement nos braves agents de la police, que ce soit cantonale ou communale, et avec eux le personnel des gares C. F. F. qui déploient tous leurs efforts pour faciliter la tâche.

Un membre de la S. P. A. de Neuchâtel et environs.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 8 juin, à 6 h. 40

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+17	Pluie	Calme
543	Berne	+15	Nuageux	»
587	Coire	+16	Qq. nuag.	»
1543	Davos	+ 8	»	»
632	Fribourg .	+16	Nuageux	»
394	Genève ...	+17	Qq. nuag.	»
475	Glaris	+14	»	»
1109	Göschenen	+12	»	»
566	Interlaken	+16	Couvert	»
995	Ch.-de-Fds	+14	Nuageux	»
450	Lausanne	+18	Qq. nuag.	»
208	Locarno ..	+18	»	»
276	Lugano ..	+19	»	»
439	Lucerne ..	+17	Pluie prb.	»
398	Montreux	+18	Tr. b. tps	»
482	Neuchâtel	+17	Nuageux	»
505	Ragaz	+15	Tr. b. tps	»
673	St-Gall ..	+18	Nuageux	»
1856	St-Moritz	+ 7	Tr. b tps	»
407	Schaffh^{se}	+18	Nuageux	»
1290	Schuls-Tar.	+10	Tr. b. tps	»
537	Sierre	+17	Qq. nuag.	»
562	Thoune ..	+16	Couvert	Vt d'O.
389	Vevey	+17	Nuageux	Calme
1609	Zermatt ..	+10	»	»
410	Zurich ...	+20	Couvert	»

Ne demandez pas un horaire, demandez

le Zénith

Une retraite au Château

Un excellent fonctionnaire de l'administration cantonale s'apprête à prendre sa retraite après de longues années de services laborieux et dévoués. Il s'agit de M. Charles Rosset, premier secrétaire de l'inspectorat des contributions.

M. Charles Rosset, originaire du Locle, est né le 23 février 1872. Il est entré dans l'administration cantonale le 28 décembre 1915 en qualité d'employé provisoire à la préfecture de Boudry. Le 28 juillet 1916, il était appelé à l'inspectorat des contributions en qualité d'employé provisoire. Il devint second secrétaire de

M. Charles ROSSET

ce service le 28 février 1918, et premier secrétaire le 1er juillet 1919.

C'est un fonctionnaire aimable et averti dont le départ sera unanimement regretté au Château.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Le visage de Neuchâtel s'embellit...

On admire à chaque fois — et l'on a raison — l'admirable façon dont les façades de l'ancien hôtel de ville sont fleuries. La décoration qui vient d'être achevée est une merveille de goût bien propre à mettre en valeur l'aspect de cet édifice. Il faut avoir vu ça. D'autant plus que l'endroit est fort bien choisi pour donner aux voyageurs qui descendent de la gare une idée favorable de notre cité.

Cet exemple est d'ailleurs suivi par de nombreux particuliers qui ont eu à cœur, cette année, de fleurir leurs fenêtres et leurs balcons.

Et certains quartiers sont, à cet égard, fort plaisants à l'œil.

Moto contre auto

Lundi, à 17 h. 30, un motocycliste circulant à l'avenue du 1er Mars, en direction de Saint-Blaise, a heurté une automobile vaudoise obliquant sur la gauche de la route. Fort heureusement, le conducteur de la motocyclette se tire de l'accident sans blessures graves ; par contre, les dégâts matériels sont très importants.

Noces d'or

Deux sympathiques habitants de notre ville, M. et Mme Christian Wyder, ont fêté dimanche leurs noces d'or. Et ce fut, pour leurs parents et amis, l'occasion de leur prouver leur affection dans une petite manifestation fort réussie.

Concert public

Voici le programme du concert public qui sera donné ce soir sous la direction de M. G. Duquesne, professeur, par la Musique militaire de Neuchâtel :

« Court et bon », marche de J. Volant ; « Fingal », ouverture, de A. Biarent ; « Modus vivendi », valse de Ad. Jomaux ; Grande fantaisie sur l'opéra « L'Africaine », de Meyerbeer ; « Sous les frais ombrages », mazurka, de Alf. Mahy ; « Marche du Tanhäuser », de R. Wagner ; « Marche des Volontaires belges », de Louis Gasia.

Les courses de l'Ecole supérieure de commerce

L'Ecole de commerce est en course. Dans la soirée de mardi, trois télégrammes sont parvenus à la direction de l'établissement. Tous vantent un temps merveilleux et des excursions parfaitement réussies. qu'on en juge :

« Bien arrivés à Sasleralp. Course parfaitement réussie. »

« Villars-sur-Ollon. Belle journée, tout va bien. »

« Kandersteg. Course réussie, beau temps. »

Acte stupide

La police locale a dressé rapport contre un collégien qui lançait des pierres contre la colonne météorologique du quai Osterwald.

Un cycliste renverse un piéton

Hier matin une passante qui traversait le faubourg de l'Hôpital, a été renversée par un cycliste.

Souffrant d'une légère commotion, la victime a été reconduite à son domicile.

Collision de vélos

Mardi, à midi, deux cyclistes sont entrés en collision au carrefour Grand'Rue - rue de l'Hôpital. Un des cyclistes, une jeune fille, a été légèrement blessé à une main.

Vélo contre auto

Hier après-midi, un cycliste qui descendait la rue du Seyon, a fait une chute et est venu se jeter contre une auto, la roue avant de son vélo s'étant prise dans le rail du tram. Seuls des dégâts matériels sont à déplorer.

Tribunal de police de Neuchâtel

Présidence : M. Jean Roulet

Curieuse audience ! On croit la justice faite pour punir les sacripants et ramener sur le chemin prudent et sage de la vertu ceux qui s'en sont égarés. Or, les deux importantes affaires qui ont occupé hier — pendant toute la journée — le tribunal de police ont vu apparaître de pauvres gens incontestablement plus à plaindre qu'à blâmer.

* * *

La première cause avait trait à une assez sordide querelle de ménage entre deux époux du Landeron. On ne voudrait faire de peine à personne, mais on est bien obligé de dire que le nom de ce frais et charmant village est évoqué bien souvent devant le juge.

Jamais pour des affaires graves, d'ailleurs.

Hier, c'était une dame de l'endroit qui venait se plaindre que son mari, dans un moment d'ivresse, l'eût brutalisée, aidé dans cette triste besogne par un compagnon de cabaret. Evidemment, ce n'est pas joli, joli... ! Mais des témoins sont venus dire que l'épouse maltraitée n'était pas toujours d'humeur très douce et qu'il lui arrivait souventes fois d'allonger à son mari des gifles aussi retentissantes qu'imméritées.

Les moutons, devenus enragés, sont plus féroces que les loups, dit-on. Il est bien possible que le mari — excédé — soit, un beau jour, sorti de son caractère et, le vin aidant, ait oublié les égards qu'on doit au sexe faible. Mais ce sont là des choses que la justice ne prend point en considération. Galante, comme toujours, elle a donné raison à l'épouse et a condamné le mari et son compagnon de ribote à trois jours de prison civile et aux frais.

L'accident de M. Bernard Borel

L'après-midi a été consacrée — cette fois sous la présidence de M. René Leuba — à juger l'accident d'automobile qui survint le 28 janvier dernier et dont fut victime M. Bernard Borel, directeur de l'office du chômage.

On se souvient des faits que nous avons relatés.

Ce jour-là, c'était un jeudi, M. Bernard Borel — silhouette familière aux Neuchâtelois — quittait son domicile, Saars 41, pour se rendre à son bureau. Il s'apprêtait à prendre le tram de 13 h. 41 quand il fut renversé par l'automobile de M. G., un jeune Hollandais en séjour à Cressier. Le choc fut terrible. Et le malheureux directeur, traîné sur une grande distance, dut être transporté à l'hôpital dans un état qui laissa longtemps les plus grandes inquiétudes à son entourage. Il avait notamment les deux jambes brisées... ; et maintenant encore, on doute qu'il puisse se lever de son lit avant deux mois.

L'attitude de l'automobiliste fut d'ailleurs parfaite. Il s'agit d'un jeune homme qui, ayant fait ses études à Cressier, s'y est plu et y est resté. Sa machine, une puissante Oldsmobile noire, est bien connue dans la région.

A quoi faut-il imputer l'accident ?

Des témoins sont venus dire hier avoir eu l'impression que la voiture roulait à vive allure. Et l'un a même affirmé, en un langage savoureux, « ... que ce particulier allait rudement fort, et qu'il n'aurait pas voulu se trouver sur sa route. » Un autre a fort justement souligné le danger que présente l'endroit où M. Bernard Borel fut renversé et a émis le vœu qu'une plaque y fût placée, engageant les automobilistes à ralentir.

Après une plaidoirie fort éloquente du défenseur de M. G. et une — vigoureuse — de la partie civile, le conducteur a été condamné à 125 fr. d'amende et 216 fr. 80 de frais. Les conclusions civiles restent suspendues. (g.)

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

Ventes des bois de service et de feu

(c) La ressource principale de la commune est constituée par les bois. Aussi les prix intéressent-ils la population. Tous les bois de service pour 1937 sont vendus. L'augmentation due à la dévaluation s'est fait sentir surtout sur des marchés conclus en 1937. En octobre 1936, deux coupes ont été vendues, l'une à 23 fr. 50 et l'autre à 24 fr. 50 le mètre cube. Celles vendues en 1937 ont atteint, suivant la qualité et le lieu, les prix de 25 fr. 80, 28 fr. 70 et 29 fr. 70. C'est en moyenne une plus-value d'environ 8 fr. par mètre cube sur 1936. Les premières « mises » de bois de feu ont eu lieu lundi. Les prix obtenus sont à peu de chose près ceux de 1936. Le foyard variait entre 25 fr. et 29 fr. ; le sapin, entre 15 fr., 16 fr. ; les dazons, entre 15 fr. et 16 fr., les deux stères ; les fagots, de 7 fr. à 8 fr. les cinquante.

MOTIERS

Vacances et course scolaire

(c) La commission scolaire de notre village a fixé les vacances d'été du 10 juillet au 23 août. La course scolaire, si impatiemment attendue par nos gosses, se fera, en cas de beau temps, le mardi 15 juillet. Le but est Prêles, par chemin de fer, bateau depuis Neuchâtel et funiculaire depuis Gléresse. Retour par la Neuveville et Neuchâtel.

A BOVERESSE

Un orage cause de gros dégâts et transforme les rues en torrents tumultueux

(c) Un gros orage s'est abattu sur le vallon mardi peu après 16 heures. Il a été particulièrement violent sur la montagne de Boveresse où des trombes d'eau sont tombées.

Vers 17 heures, alors que l'orage *diminuait d'intensité, l'eau de la* montagne descendit en cataracte en bas la « Pouëte Combe », petite gorge habituellement sèche, qui descend au flanc de la forêt du Mont-de-Boveresse pour aboutir vers la ligne des C. F. F. gare de Boveresse, au-dessus du passage à niveau de la route de la Brévine. L'élément liquide se répandit sur le chemin forestier charriant avec lui d'énormes masses de pierres et de terre qui obstruaient la route de la Brévine et la voie des C.F.F. A cet endroit, le torrent se divisa. Une partie descendit sous le passage sous voie, tandis que l'autre, la plus importante, traversait les voies arrachant en partie le jardin des habitants de la guérite pour dévaler ensuite la combe qui aboutit au village de Boveresse.

Le chef de gare de Boveresse, averti assez vite, put placer des signaux et arrêter le direct de 17 heures, évitant ainsi un déraillement, la voie étant recouverte sur une vingtaine de mètres de matériaux, pierres, terre et bois. Le déblaiement se fit immédiatement et le retard occasionné au convoi ne fut que de dix minutes environ. Sa masse d'eau se reforma ensuite en un seul torrent peu au-dessus du village descendant avec fracas sur Boveresse et creusant de profondes ravines.

La partie du village très en pente fut bientôt transformée en une rivière. Le torrent s'écoula sur la route cantonale et tandis qu'une partie traversait la route communale qui va sur Couvet, en inondant les jardins, creusant de profondes ravines et les recouvrant de gravier et de limon, l'autre se déversait sur la place du village, transformant celle-ci en un petit lac de boue. L'eau atteignait par endroit de 60 à 70 centimètres. Des immeubles, en particulier ceux du café Vaucher et des époux Roulin eurent leur rez-de-chaussée inondé. La couche atteignait de 20 à 30 centimètres.

Les habitants de Boveresse firent sonner le tocsin. Les pompiers furent mis sur pied et organisèrent immédiatement les premiers travaux de déblaiement, soit l'ouverture des grilles d'égoûts pour permettre l'écoulement de l'eau. Vers 18 heures, celle-ci commença à diminuer, tandis que la route était recouverte de pierres et de limon et que dans le haut du village le chemin ressemblait à une gorge. Par endroits, les jardins étaient recouverts de 10 cm. d'eau boueuse. La pompe à moteur de Couvet pompa l'eau de l'immeuble du café Vaucher, tandis que la pompe de Boveresse évacuait l'eau de l'immeuble Roulin.

Une équipe de gens de bonne volonté se mit immédiatement au travail pour déblayer la route cantonale et ouvrir le passage aux véhicules. Au passage à niveau de la gare de Boveresse, quelques hommes de la voie — aidés de personnes du village — évacuèrent également les matériaux recouvrant la route.

De mémoire d'homme on n'a vu à Boveresse autant d'eau et de dégâts en si peu de temps. Une foule de curieux s'est rendue dans la soirée à Boveresse pour se rendre compte des dégâts causés par cet orage.

A Môtiers également, l'orage a causé des dégâts

(c) Mardi, peu après 16 heures, un gros orage a éclaté sur le vallon. La pluie mélangée de grêle tombait à torrents transformant nos rues en ruisseaux et les jardins en flaques d'eau. La foudre a interrompu le courant électrique pendant quelques instants. L'orage, qui a duré une bonne heure, a surpris une centaine d'élèves de l'Ecole de commerce de Neuchâtel qui rentraient de course du Chasseron par les gorges de la Poueta-Raisse, alors qu'ils étaient encore à une certaine distance de notre village. Aussi, ces jeunes gens furent-ils copieusement arrosés et trempés malgré les quelques arrêts qu'ils firent dans les maisons du village. Ils purent cependant rentrer avec le train direct de 17 heures et ainsi regagner rapidement leur domicile.

L'Areuse est rapidement montée et roule des flots jaunes et boueux. La grêle a causé quelques dégâts dans les jardins principalement aux plantes délicates.

Quelques maisons ont été envahies par l'élément liquide, qui ne pouvait s'écouler assez rapidement par les égouts obstrués par le sable et le gravier.

A Fleurier

(c) Mardi après-midi, un violent orage accompagné de chute de grêle s'est abattu sur notre région. En quelques instants, de nombreuses grilles furent bouchées. L'équipe des travaux publics se dépensa sans compter au cours de l'orage pour remédier à cet état de choses. De nombreuses caves furent inondées. Les premiers secours du corps des sapeurs pompiers furent mis sur pied. Les jardins ont beaucoup souffert, mais la récolte ne semble toutefois pas compromise.

TRAVERS

Conseil général

Renouvellement du bureau. — Il est procédé au renouvellement du bureau pour l'exercice 1937-1938. Sont nommés : président: M. Henri Payot ; vice-président : M. Emile Grisel ; 1er secrétaire : M. Henri Blanc ; 2me secrétaire : M. Adrien Perrinjaquet; questeurs: MM. Paul Perret et Henri Treuthardt.

Comptes de 1936. — Les comptes tels qu'ils sont présentés se résument comme suit : recettes courantes ressortissants, 20,442 fr. 72 ; dépenses courantes ressortissants, 45,209 fr. 50 ; excédent de dépenses, 24,766 fr. 78.

Recettes courantes commune, 196,041 fr. 47 ; dépenses courantes commune, 183,881 fr. 87 ; excédent de recettes, 12,159 fr. 60.

Recettes courantes totales, 216,484 fr. 19; dépenses courantes totales, 229,091 fr. 37; déficit de l'exercice, 12,607 fr. 18.

Au 31 décembre 1935, le bilan de la commune présentait un passif de 25,763 fr. 44.

Au 31 décembre 1936, l'actif net ressort à 8756 fr. 68, accusant ainsi une augmentation de fortune de 34,520 fr. 12.

Les comptes, après la discussion générale, sont adoptés sans opposition.

Remboursement de l'emprunt de 32,000 francs de 1894. — A la suite de l'émission de l'emprunt de 200,000 fr., en 1936, un solde de 13,000 francs est disponible. Aussi le Conseil communal propose-t-il d'utiliser une partie de ce solde pour le remboursement de l'emprunt de 32,000 fr. de 1894, dont le capital à rembourser est de 9500 fr. au 31 décembre prochain. Le temps nécessaire pour obtenir l'autorisation étant restreint, la clause d'urgence est demandée. Elle est adoptée, de même que la proposition du Conseil communal concernant ce remboursement anticipé.

Installation d'un hydrant à la rue des Mines. — Sur la proposition de la commission du feu, le Conseil communal a admis la nécessité de l'installation d'un hydrant dans la partie de la rue des Mines qui en est complètement dépourvue. Cette installation nécessite le remplacement de la conduite d'alimentation en eau de cette partie du village sur une longueur de 150 mètres. Le devis de ces travaux s'élève à 3640 francs, dépense qui sera couverte en partie par une subvention de la Chambre cantonale d'assurance, et le solde par un prélèvement sur le fonds de renouvellement du service de l'eau.

La proposition de la commission du feu est prise en considération et les travaux exécutés comme travaux de chômage.

AUX MONTAGNES

Après les événements du 25 janvier

Une protestation des médecins de la Chaux-de-Fonds

La Société des médecins de la Chaux-de-Fonds a envoyé au département cantonal de justice la protestation ci-dessous :

La Chaux-de-Fonds, le 4 juin 1937.

Monsieur Béguin, conseiller d'Etat,
chef du département de justice,
Neuchâtel

Monsieur le conseiller d'Etat,

La Société des médecins de la Chaux-de-Fonds, fidèle aux traditions de respect devant le malade et devant la mort, inébranlablement attachée au secret professionnel,

PROTESTE avec indignation contre la publication par un journal, sous forme d'un tract distribué en ville, du protocole d'une autopsie ; protocole incompréhensible aux non-médecins, et par là-même, sujet à toutes interprétations erronnées ;

S'ÉTONNE qu'une telle pièce ait pu être sortie des dossiers à de telles fins ;

RÉPROUVE de tels actes qui choquent des sentiments considérés, d'une façon générale, comme sacrée ou, tout au moins d'élémentaire décence ;

vous prie très respectueusement de bien vouloir accueillir la présente protestation et la faire publier dans nos journaux locaux.

Veuillez agréer, Monsieur le conseiller d'Etat, l'expression de notre très haute considération.

Au nom de la Société des médecins de la Chaux-de-Fonds :
Le président (signé) : Dr Alf. Secrétan.
Le secrétaire (signé) : Dr Kretzschmar.
Le caissier (signé) : Dr G. Monsch.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Les hautes eaux gênent la navigation

Les hautes eaux du lac de Bienne n'ont pas permis jusqu'ici d'assurer le service du débarcadère situé sur la rive nord de l'île de Saint-Pierre. Par contre, les bateaux desservent régulièrement, conformément à l'horaire, les débarcadères de la rive sud.

Souscription en faveur des enfants d'émigrés russes

Total à ce jour : 177 fr. 40.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel
8 juin

Température. — Moyenne 19.7 ; minimum 14.0 ; maximum 24.9.

Baromètre. — Moyenne 722.2.

Eau tombée : 7.6 mm.

Vent dominant. — Direction S.-E. Force : faible.

Etat du ciel : Nuageux. Pluie pendant la nuit, nuageux l'après-midi ; quelques coups de tonnerre ; fort joran de 17 à 19 heures environ.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)

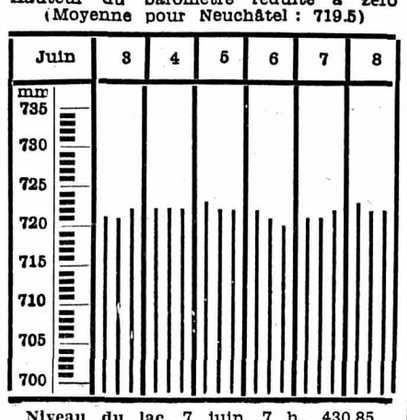

Niveau du lac, 7 juin, 7 h., 430.85
Niveau du lac, du 8 juin, à 7 h., 430.85
Température de l'eau : 18°

AVIS TARDIFS

Eglise indépendante

CE SOIR, 20 heures, COLLÉGIALE

Culte de consécration

Ces jours, bonne pêche

PALÉE Fr. 1.50 la livre. BONDELLES Fr. 1.20 la livre. FILETS BONDELLES Fr. 1.75 la livre. PERCHES Fr. 1.25 la livre. FILETS PERCHES Fr. 2.75 la livre.

Magasin de comestibles **SEINET FILS S. A.**
Epancheurs 6 et au marché

Le docteur Finaz
Colombier

reçoit dès maintenant à son domicile provisoire, chemin des Battieux, campagne « Les Presles », téléphone 63.488, comme auparavant. En cas d'absence, s'adresser à la Pharmacie Tissot.

État civil de Neuchâtel

NAISSANCES

4. Florence, à Léopold-Albert Geiser et à Hélène-Madeleine née Frieden, à Lordel sur Enges.
5. Ginette-Nelly, à Edouard-Emile Baudraz et à Gertrude-Lina, née Hauser, à Neuchâtel.
6. Willy-Charles, à Charles-Armand Tièche et à Anna-Marie née Helbling, à Rochefort.
6. Marcel-Alexandre, aux mêmes.
7. Georges - Alfred, à Georges - Edgar Bachmann et à Nelly-Martha née Hirschy, à Trémalmont sur Couvet.
7. Roger-Paul-Arthur, à Roger-Aramis Zurbuchen et à Madeleine-Augustine née Hanny, à Fleurier.

PROMESSES DE MARIAGE

5. Kurt-Ernst Segesser, à Büren s./A., et Mathilde-Emma Tschumi, à Neuchâtel.
7. Francis-Alexandre Quinche, à Zurich, et Olga Will, à Scheer a/D. (Wurtemberg).
7. Georges-Casimir Girardin, à Delémont, et Alberte-Emilie Arlettaz, à Neuchâtel.
7. Emile-Maurice Moser, à Lausanne, et Odette-Marguerite-Louise Mœnoz, à Lausanne.
8. Emile Christen, à Vevey, et Alice-Olga Lewin, à la Tour-de-Peilz.
8. Christian-Gaston Châtenay, à Lausanne, et Sofie-Margrete Giertsen, à Baerum p. Oslo.

MARIAGES CÉLÉBRÉS

3. Marius-Albert Zimmermann, à Bâle, et Marie-Madeleine Gygi, à Neuchâtel.
5. Georges-René Fitzé et Hélène-Odette-Irma Rodari, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS

1er. Paul-Ernest Wenger, fils de Karl, né le 3 décembre 1917, domicilié à Laupen.
2. Caroline Grosclaude, née Schopfer, épouse de Jules-Edouard, née le 12 juin 1881, domiciliée à Corcelles.
6. Clara-Emma Geiser, née Guenin, épouse de Charles-Louis-Léopold, née le 21 août 1880, domiciliée à Neuchâtel.
7. Jaques Bertolino, époux d'Alice-Clara née Roulin, né le 1er septembre 1864, domicilié à Neuchâtel.
8. Armand-Charles Maire, époux de Lina, née Schott, né le 19 mars 1864, domicilié à Neuchâtel.

Madame Alice Bertolino, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, en France et en Amérique, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Jaques BERTOLINO

leur cher époux, père, grand'père, beau-père et parent, enlevé à leur affection dans sa 73me année, après de grandes souffrances.

Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 10 juin 1937, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Bellevaux 6.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Charles Maire et leur fils, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Armand Maire, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Eugène Maire et leurs enfants, en Amérique ; Monsieur et Madame Paul Maire et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Marc Maire et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur Emile Maire, en Amérique ; Monsieur et Madame Jules Maire, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Edgar Junod-Maire, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Willy Maire et leur fils, à Neuchâtel; Monsieur René Maire, à Dulliken/Olten, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Armand MAIRE

leur cher et bien-aimé père, beau-père, grand-père, beau-frère et cousin, enlevé à leur tendre affection, après une pénible maladie, le mardi 8 juin, dans sa 74me année.

Le travail fut sa vie.
Repose en paix.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le jeudi 10 juin 1937, à 15 h.

Domicile mortuaire: Saint-Nicolas No 24.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle Madeleine Guirr ;
Monsieur Louis Guirr ;
Monsieur Jean Guirr,
et les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Louis GUIRR
née Estelle WENGER

leur bien-aimée maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection le 8 juin.

Neuchâtel, le 8 juin 1937.

Dieu est amour.
Esaïe XLI.

L'enterrement, sans suite, aura lieu le 10 juin, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Monruz 25.

Prière de ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Pompes funèbres Central-Deuil
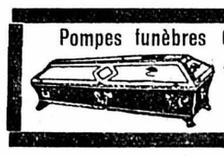
J. KELLER
Seyon 30
Téléphone permanent N° 52.300